

le monde des

artisans

novembre-décembre 2021 • 1,50 €
Bimestriel #145

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// MAYENNE

PAYS DE LA LOIRE



125 ÉLUS

À VOS CÔTÉS

pour un nouveau mandat P. 10



DÉCOUVREZ
NOTRE MONÉTIQUE DE PROXIMITÉ,
AU SERVICE DE VOTRE ACTIVITÉ



BANQUE POPULAIRE 
GRAND OUEST

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Bourdière - CS 26858 - 35768 Saint-Gregoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Crédit photo : iStock



 NISSAN
INTELLIGENT
MOBILITY



DÉCOUVREZ LA GAMME
DES VÉHICULES UTILITAIRES NISSAN



Garantie constructeur 5 ans limitée à 160 000 km. Voir détails sur les conditions générales de garantie et d'extension de garantie. **Modèles présentés** : versions spécifiques.

NISSAN
by Espace 3

CONCESSION ESPACE 3 LAVAL | 6 Av. de Mayenne, 53000 Laval | 02 43 67 92 92 | www.espace-nissan.fr



MESDAMES, MESSIEURS, CHERS COLLÈGUES ARTISANS,

Les élections de chambres de métiers et de l'artisanat ont eu lieu, et un nouveau mandat de 5 ans commence avec une équipe d'élus renouvelée.

L'assemblée générale d'installation s'est réunie le 8 novembre et a procédé à la désignation des membres du bureau de la Chambre de région. Vos représentants m'ont renouvelé leur confiance et je les en remercie.

Je remercie également tous les artisans qui se sont mobilisés à l'occasion de ce scrutin pour une démocratie artisanale vivante, pour une chambre de métiers et de l'artisanat qui porte leurs valeurs et leurs intérêts.

Ce dernier magazine de 2021 vous présente ces nouveaux élus qui sont les vôtres, qui sont là pour être à votre écoute et relayer vos préoccupations auprès de nos interlocuteurs institutionnels, mais aussi pour promouvoir une image positive, qualitative et dynamique de l'artisanat français.

De nombreux enjeux sont encore à relever par la Chambre comme pour tous les artisans. Il s'agit d'abord d'accompagner la reprise économique afin qu'elle soit durable, et il nous faut notamment être aux côtés des entreprises fragilisées pour qu'elles puissent passer le cap de la fin des aides publiques octroyées pendant la crise sanitaire.

Nous devons également travailler sur la question cruciale des compétences dans l'artisanat et du recrutement de collaborateurs compétents : l'orientation des jeunes et leur formation, la promotion des métiers, l'accompagnement des adultes en reconversion sont des priorités.

Enfin, il nous faut poursuivre les efforts engagés pour l'intégration des technologies numériques dans les pratiques de production et de commercialisation, l'engagement de l'artisanat dans la transition écologique, le développement de l'économie circulaire et la réponse aux nouveaux modes de consommation.

Tous ces chantiers, nous aurons à les conduire durant ce mandat, de façon à ce que l'artisanat continue d'irriguer le territoire ligérien de création de richesses et d'emplois par sa présence dans la quasi-totalité des 1238 communes des Pays de la Loire.

Pour cela, nous avons besoin de vous, de votre engagement. Il faut que La Chambre soit davantage sollicitée par les artisans eux-mêmes. Elle est votre outil, à votre service. Elle est la maison des artisans, votre maison.

Joël Fourny
Président de la CMAR
des Pays de la Loire

Luc Dupré
Président de la
Délégation Mayenne

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



ACTUALITÉS 04

Parcours entrepreneurs, cultivez la réussite!

L'international : un potentiel de nouveaux marchés ouverts aux artisans 05

4 femmes artisanes à l'origine d'une initiative

Maf 2021 : sélections départementales & régionales 06

Journée portes ouvertes à l'URMA Pays de la Loire

Luc Dupré, nouveau président de la CMA Mayenne 08

FORMATION CONTINUE 20

N'avancez pas seul, formez-vous!

PORTRAIT 22

Renovcuir, le spécialiste du cuir haut de gamme

10 EN PAYS DE LA LOIRE Vos élus de proximité

ZOOM SUR UN SERVICE 23

Formation professionnelle continue

APPRENTISSAGE 24

L'URMA Mayenne fait sa rentrée!

Grégory Landais, apprenti et membre de l'équipe de France junior de coiffure

REGARDS 32

Métiers : maçons et fromagers

Prestige : Atelier Lorenzi

Trait d'union : en route pour la liberté

Opinion : Sophie Cluzel

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 26 pour les abonnés de la Mayenne.

Le Monde des artisans n° 145 • Novembre-décembre 2021. Édition de la Mayenne. Président du comité de rédaction des pages locales : Luc Dupré. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Mayenne. Éditeur délégué : Stéphane Schmitt. Rédaction : ATC (Tél. 0665622885, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com). Ont collaboré à ce numéro : Julie Clessienne, Samira Hamiche, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayoux, Guillaume Geneste, Lætitia Muller), Cécile Vicini. Secrétariat de rédaction : Média et Artisanat (Marine Anthony). Rédaction graphique : Pixel6TM. Publicité : ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris. Thierry Jonquière (Tél. 0622693022, fax 0561594007, e-mail : thierry.jonquieres@wanadoo.fr) et Cédric Jonquière (Tél. 0610348133, fax 0561594007, e-mail : cedric.jonquieres@orange.fr). Photographies : Pixel6TM, © pages départementales : CMA53, sauf mention contraire, en couverture : Benjamin Lachenaal. Promotion diffusion : Shirley Elter (Tél. 0387691818). Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter. Conception éditoriale et graphique : TEMA/TM (Tél. 0387691801). Fabrication : Pixel6TM (Tél. 0387691818). Éditeur : Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex (Tél. 0387691818, fax 0387691814). Président et directeur de la publication : François Granddidier. N° commission paritaire : 0326 T 86957. ISSN : 1271-3074. Dépôt légal : à parution. Impression : Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal.





◀ La formation inclut un module dédié à la communication interpersonnelle.

Parcours entrepreneurs, cultivez la réussite !

Afin de guider les futurs entrepreneurs dans la création de leur entreprise, la CMA Mayenne propose différents accompagnements. Au sein du « parcours entrepreneur », le créateur ou repreneur d'entreprise s'inscrit dans une démarche de formation comprenant plusieurs étapes. Après l'évaluation et la formalisation du projet (étape 1) vient ensuite une formation de six semaines à la création-reprise d'entreprise (étape 2), avant la validation de la structure financière (étape 3) et l'accompagnement au démarrage de l'activité (étape 4).

ZOOM SUR LA FORMATION DE 6 SEMAINES (ÉTAPE 2)

Pendant six semaines, du 20 septembre au 28 octobre, a eu lieu la formation « **Création et reprise d'entreprise** », l'étape numéro 2 du parcours entrepreneur. L'occasion pour les futurs chefs d'entreprise d'avancer concrètement sur leurs projets et également de prendre confiance en eux pour aborder sereinement leur future vie professionnelle. Cette formation longue a pour objectif de transformer leurs projets en entreprises viables et pérennes sur le long terme.

Objectifs

- Réaliser une étude de marché de son projet
- Évaluer la rentabilité et la faisabilité financière de sa future entreprise
 - Repérer les différents choix juridiques, sociaux et fiscaux applicables à son projet
 - Préparer la rédaction de son business plan
 - Appréhender les stratégies commerciales adaptées à son marché
 - Valider l'état d'avancement de son projet auprès d'experts

+

- Travail individuel, en sous-groupe et en collectif sur la base de son propre projet d'entreprise
 - Apport de connaissances et de méthodes pour une mise en application sur son projet
- Accompagnement personnalisé sur l'élaboration de son projet
 - Simulation d'entretiens
 - Mise à disposition d'outils informatiques et de ressources documentaires
- Avis et conseils de professionnels
- Témoignages de chefs d'entreprise



- **Pour les demandeurs d'emploi** : prise en charge intégrale par le Conseil Régional des Pays de la Loire
- **Pour les autres publics** : nous consulter



Vous avez un projet de création-reprise d'entreprise artisanale ?
 Contactez Emmanuelle Hourdier,
 Conseillère en développement
 des entreprises :
 02 43 49 88 74 - 06 48 92 91 78
 ehourdier@artisanatpaysdelaloire.fr

TÉMOIGNAGE

SIMON, 34 ANS, PÂTISSIER ENGAGÉ. « Il y a quelques mois, nous avons pris la décision de revenir en Mayenne pour se rapprocher de la famille de ma compagne et ouvrir notre pâtisserie qualitative. Ne sachant pas par où commencer, j'ai tout naturellement contacté la CMA Mayenne qui m'a orienté vers le parcours entrepreneur. C'est une formation très complète et intensive : cinq jours par semaine pendant six semaines, plus les recherches et travaux personnels le soir. Les conseils des experts ont été décisifs dans le choix juridique de ma future entreprise : une EURL où je serai le gérant et ma conjointe sera salariée, pour assurer nos arrières si malheureusement notre projet devait s'arrêter. J'apprécie également de pouvoir échanger avec les autres stagiaires. On se conseille mutuellement, ça permet de se sentir moins seul. Ils peuvent être mes futurs clients et m'ont beaucoup aidé dans mon business plan, notamment concernant la concurrence mayennaise que je ne connaissais pas. Je m'interrogeais sur la possibilité de faire un salon de thé, on en a parlé et je cherche désormais un local assez grand pour pouvoir proposer cette prestation. Une étape de plus que je réalise avec l'appui de ma conseillère à la CMA Mayenne. »

L'international : un potentiel de nouveaux marchés ouverts aux artisans

ATELIER EXPORT - 13 DÉCEMBRE 2021. Le savoir-faire des artisans français est reconnu dans le monde entier. Des opportunités de développement, de chiffre d'affaires et de parts de marché existent.



Que vous soyez déjà dans une démarche export ou que vous débutiez, la CMA Mayenne est là pour vous accompagner : du Diagnostic export artisanat jusqu'à la première livraison de vos produits à l'étranger. Lors d'un atelier dédié à l'export, le lundi 13 décembre de 14h à 17h, les grands enjeux de l'international ainsi que les axes de croissance pour les artisans vous seront présentés :

- les pays à choisir et les critères pour les sélectionner
- les réglementations indispensables à connaître
- les risques et les pièges à éviter
- les aides disponibles pour démarrer à l'export.

Un appui individuel peut également vous être proposé à l'issue de cet atelier par nos experts de la CMA : Sylvain Guitton pour la Mayenne.



Depuis quelques semaines, en complément de ses missions mayennaises, Sylvain Guitton est référent Export pour la CMA Pays de la Loire. Spécialiste en développement des PME à l'international, il conseille les artisans sur leurs stratégies à l'international, permettant d'exporter la qualité française !



Lundi
13 décembre,
de 14 h à 17 h



CMA Sarthe, 5 cour Étienne-Jules Marey, 72000 Le Mans. Les artisans mayennais ont la possibilité de covoiter pour se rendre au Mans avec un véhicule de la CMA Mayenne, depuis Laval.



Entièrement pris en charge par la Région Pays de la Loire



Inscriptions, renseignements et covoiture :
Sylvain Guitton au 02 43 49 88 61

Arrêter de fumer, c'est possible toute l'année!



Artisans, la chambre de métiers et de l'artisanat, en partenariat avec Association Addictions France est à vos côtés pour réussir votre défi du Mois sans tabac. Vous n'avez pas fait le Mois sans tabac en novembre, rejoignez l'opération à votre rythme et lancez-vous parce qu'un mois sans tabac, c'est cinq fois plus de chance de réussir!

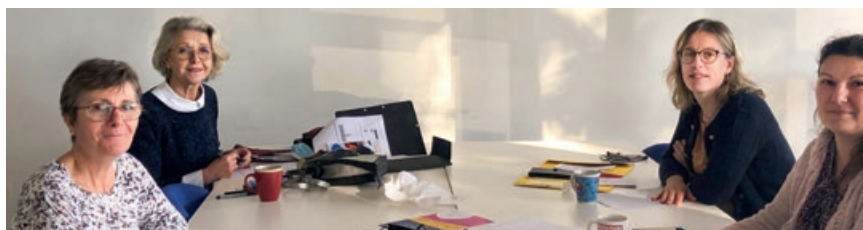
POUR RÉUSSIR VOTRE CHALLENGE, UN PANEL DE SOLUTIONS S'OFFRE À VOUS :

- Rendez-vous sur le site www.tabac-info-service.fr
- Téléchargez l'application mobile
- Accédez à la ligne d'écoute téléphonique au 3989.

PLUS D'INFOS : Meriem Boutera, chargée de développement en santé au travail des chefs d'entreprise
mboutera@artisanatpaysdelaloire.fr

4 femmes artisanes à l'origine d'une initiative

Les professionnelles aspirent à plus d'échanges et de rencontres entre elles : l'idée de créer un club d'entrepreneures mayennaises est née!



En avril 2021, avec l'appui de la CMA Mayenne, quatre femmes artisanes ont interrogé des femmes cheffes d'entreprises artisanales et conjointes pour connaître leurs sujets de préoccupation. Les principaux éléments portent sur : l'équilibre vie personnelle/vie professionnelle; le besoin d'échanges de bonnes pratiques; la professionnalisation des femmes dans l'artisanat... Le 2 décembre, une soirée conviviale leur sera dédiée. Le club sera présenté à toutes les artisanes qui souhaitent le rejoindre.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À CETTE SOIRÉE? CONTACTEZ-NOUS :
Fabienne Joubrel - 06 49 23 95 31 ou Stéphanie Crison - 06 48 92 61 06



Jeudi 2 décembre de 18h30 à 21h - CMA Mayenne - 39, quai André Pinçon à Laval (sur inscription)

Sélections départementales & régionales

Créé en 1985, le concours *Un des Meilleurs Apprentis de France* récompense les jeunes apprentis de moins de 21 ans qui s'illustrent lors d'épreuves métiers d'abord à l'échelon départemental puis régional et enfin national.

Les apprentis qui s'engagent dans les concours s'entraînent pendant des mois pour se confronter aux meilleurs. Ils peuvent compter sur le soutien et l'accompagnement de leurs maîtres d'apprentissage et de leurs équipes pédagogiques. L'URMA Mayenne incite tous les apprentis à s'inscrire à ces concours pour valoriser le savoir-faire artisanal des métiers. Bravo à eux ! Ils perpétuent la tradition de l'excellence artisanale.



▲ La remise des titres aux apprentis à l'Hôtel de ville de Laval, le 14 octobre dernier.

+
En 2020, deux apprentis de l'URMA Mayenne ont été médaillés d'or au concours national : Maxence Piau, en maintenance des matériels parcs et jardins, ainsi que Lise Legros, en coiffure femmes.

Métier	Nom	Entreprise	Départ.	Régional
Carreleur-mosaïste	Élodie Coudray	Laizé Carrelage	🥇	🥇
	Florian Martin	Arthuis-Poirier	🥇	🥇
Installateur sanitaire	Jérémy Cary	Fournier	🥈	🥇
	Mathis Piau	Gendreau Gwénaél	🥈	🥈
Installateur thermique	Mathis Piau	Gendreau Gwénaél	🥈	🥈
Électricien	Camille Betton	BI Elec	🥇	🥈
Cuisine froide	Lénaïck Soulinhac	Traiteur Paillard	🥉	🥈
	Loane Van Damme	Le relais de la Varenne	🥉	🥈
Art de la table et du service	Mathéo Guesmia	Bonchamp Automobiles	🥇	🥈
	Armand Leveille	Garage Bertron	🥇	🥈
	Kevin Gaignon	Garage Garot	🥈	🥈
	François Giteau	Garage Batard	🥉	🥈
	Noam Hubert	Terroitin et fils	🥉	🥈
Maintenance des véhicules particuliers	Marion Come	Côté création	🥈	🥈
	Lilou Planchenault	Le 33 coiffure	🥈	🥇
Coiffure femme	Cali Bouvier	Créa'tif coiffure	🥉	🥈
	Emma Martinier	Cap'tif coiffure	🥉	🥈
Coiffure masculine	Emma Martinier	Cap'tif coiffure	🥉	🥈

JOURNÉE PORTES OUVERTES À L'URMA PAYS DE LA LOIRE



Quand l'expérience rencontre la passion !

LE 29 JANVIER 2022, l'Université régionale des métiers de l'artisanat (URMA) des Pays de la Loire ouvre les portes de ses cinq centres de formation professionnelle sur les six sites de formation : Sainte-Luce-sur-Loire, Saint-Nazaire, Angers, Laval, Le Mans, La Roche-sur-Yon.

Venez découvrir nos 100 formations du CAP au Bac +2 et rencontrer nos conseillers. Cet événement est également l'occasion privilégiée d'échanger avec les équipes pédagogiques, des apprentis et des maîtres d'apprentissage, invités à venir partager avec vous leur vision sur l'apprentissage et leur rôle. Toute

notre offre de formation et son environnement vous seront exposés en présentiel, si les conditions sont réunies pour nous permettre de vous accueillir dans nos locaux. En attendant le samedi 29 janvier 2022, découvrez nos formations et suivez nos actualités sur le site urmapaysdelaloire.fr et sur nos réseaux sociaux !



URMA MAYENNE,
visite des quatre sites lavallois :
30-80-115, boulevard Volney
39, avenue de Chanzy
53000 Laval
02 43 64 11 00
urma53@artisanatpaysdelaloire.com



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO est à vos côtés pour vous conseiller et vous accompagner dans votre vie professionnelle comme dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur maaf.fr ou sur l'appli mobile MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile MAAF et Moi



INTERVIEW



Luc Dupré, NOUVEAU PRÉSIDENT de la CMA Mayenne

LMA : *Luc Dupré, la liste régionale « La voix des artisans » que vous avez menée en Mayenne a remporté les élections des représentants de la CMA en octobre dernier. Vous êtes donc élu Président de la CMA Mayenne pour les cinq années à venir. Qui êtes-vous ? Quel est votre parcours professionnel et personnel ?*

Luc Dupré : Je m'appelle Luc Dupré, j'ai 60 ans et suis artisan charpentier. Je co-dirige avec mon fils l'entreprise familiale Dupré Bois Construction à Auhillé. J'en suis fier : mon grand-père l'a fondée en 1929 et nous sommes quatre générations à s'y succéder. Nous travaillons en local, pour concevoir des extensions bois, des escaliers, des terrasses... tout aménagement extérieur et intérieur en bois pour des particuliers majoritairement. Notre communication se fait par le bouche-à-oreille. Je suis engagé depuis longtemps : membre de la CAPEB Mayenne depuis trente ans, élu à la CMA Mayenne depuis onze ans et trésorier de la CMA Pays de la Loire lors du dernier mandat. En 1999, avec d'autres artisans, nous avons fondé la coopérative ARB (Artisans Réunis du Bois) à Martigné sur Mayenne. Le concept était alors novateur : s'allier pour négocier nos achats de

matières premières et peser face aux industriels. Aujourd'hui, nous sommes plus de 150 artisans membres avec le même désir : coopérer pour faciliter nos achats et entretenir ainsi une relation saine entre nous. La CMA c'est aussi un réseau d'artisans qui travaillent ensemble pour l'intérêt de tous. C'est dans ce sens qu'il faut agir.

LMA : *Depuis le début de la pandémie de covid-19, les Français ont plébiscité la proximité, la qualité et convivialité de leurs artisans locaux. Ce sont ces valeurs fortes que vous et les élus de la CMA Pays de la Loire défendez lors de votre mandat ?*

Luc Dupré : Tout à fait, chez les artisans, nos clients viennent chercher de la qualité bien sûr et un savoir-faire mais aussi du conseil et un lien humain. L'artisanat a sa place à prendre comme vecteur de lien social, surtout dans un département rural comme la Mayenne. Cette proximité est essentielle. Il n'y a pas un village sans artisan, c'est une valeur sûre. Je me réjouis de ce retour en force de l'artisanat et ne peux que l'encourager.

LMA : *Quelles sont vos ambitions pour l'artisanat en Mayenne ? Y a-t-il des freins à lever ou des sujets sur lesquels vous serez vigilant ?*

Luc Dupré : Nous, élus de la CMA Mayenne, devons être sur le terrain, au plus près des artisans pour défendre nos intérêts communs auprès des instances locales et ne rien lâcher ! L'objectif est d'avoir une représentation des artisans dans chaque instance pour peser localement. L'artisanat a ses spécificités (savoir-faire, entreprises à taille humaine...) et il faut les défendre. Les artisans sont des personnes passionnées et très polyvalentes. La CMA a un rôle à jouer pour leur apporter un accompagnement complet qui leur permette de se décharger et se consacrer pleinement à leur métier : formations, conseils, suivi... Tout au long de la vie de l'entreprise, la CMA est un véritable appui professionnel. Ça commence par l'apprentissage auquel je suis très attaché. Chaque année, je forme des apprentis au sein de mon entreprise. Ils sont la relève ! Il faut encourager l'apprentissage et mettre en lien les besoins des artisans avec l'offre de formation de nos URMA.



CMA MAYENNE
39, quai André-Pinçon
CS 30227
53002 LAVAL cedex
02 43 49 88 80

EQV. Le 8 places 100% électrique par Mercedes-Benz. Ouvrez la voie.

Vous appréciez l'excellence et vous avez toujours eu un temps d'avance ? Prenez les commandes de l'EQV et transportez vos clients dans une nouvelle ère.



MERCEDES-EQ



ETOILE
PRO

Boulevard Galilée - 53061 LAVAL

02 43 53 11 11

www.bpmgroup.fr

EQV : Consommations d'énergie électriques en kWh/100 km : de 28.3 à 28.5 (WLTP). Émissions de CO₂ en g/km : 0. Autonomie électrique : de 351 (XL) à 353 (LG) km (WLTP). L'autonomie réelle dépend de la configuration du véhicule, du style de conduite du conducteur, des conditions de circulation, des conditions météorologiques, de l'ancienneté et de l'état de la batterie, de l'utilisation du système de climatisation ou de chauffage, etc. et peut par conséquent présenter des différences. Modèle de borne de recharge non disponible pour la France. Depuis le 1^{er} septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. Configurations 7 et 8 places disponibles en option. Plus de renseignements sur : www.mercedes.fr ☺ Mercedes-Benz : marques déposées de Daimler AG, Stuttgart, Allemagne. Mercedes-Benz France, SAS au capital de 75 516 000 € - 7 avenue Nicéphore Niépce, 78180 Montigny-le-Bretonneux. RCS Versailles 622 044 287.

COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

artisans



THIERRY JONQUIÈRES

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

CÉDRIC JONQUIÈRES

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr



Le magazine de
référence de l'artisanat

Vos élus de proximité à la CMA

Du 1^{er} au 14 octobre dernier, les 80 000 artisans ligériens ont voté pour élire leurs représentants au sein de la chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire. La liste « La voix des artisans » est arrivée en tête et a donc remporté l'élection. Joël Fourny, est réélu président régional et nous présente son équipe ainsi que les projets à venir pour les 5 années de mandature.



PRÉSIDENT	Joël FOURNY (44)
1^{ER} VICE-PRÉSIDENT	Daniel LAIDIN (85) et président de la CMA Vendée
2^E VICE-PRÉSIDENTE	Nadège DEKENUYDT (49) et présidente de la CMA Maine-et-Loire
3^E VICE-PRÉSIDENTE	Fabienne MALHAIRE-BOULANGER (72) et présidente de la CMA Sarthe
4^E VICE-PRÉSIDENT	Luc DUPRÉ (53) et président de la CMA Mayenne
5^E VICE-PRÉSIDENT	Frédéric BRANGEON (44) et président de la CMA Loire-Atlantique
TRÉSORIER	Bruno JOB (72)
SECRÉTAIRE	Éliane GARNIER (53)
TRÉSORIER ADJOINT	Patrice BERNARD (49)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Bertrand BILLAUD (85)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Béatrice WATTIAU (44)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Patrick BOUVIER (49)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Patrice LIVENAIS (53)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Sonia DEBONO (72)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Françoise FAVROU-TENAUD (85)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Fanny REYRE-MENARD (44)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Gilles ROULLAND (49)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Philippe CORNU (53)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Cédric VINTER (72)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Olivier LOISEAU (85)

ENTRETIEN AVEC

JOËL FOURNY, PRÉSIDENT DE LA CMA PAYS DE LA LOIRE

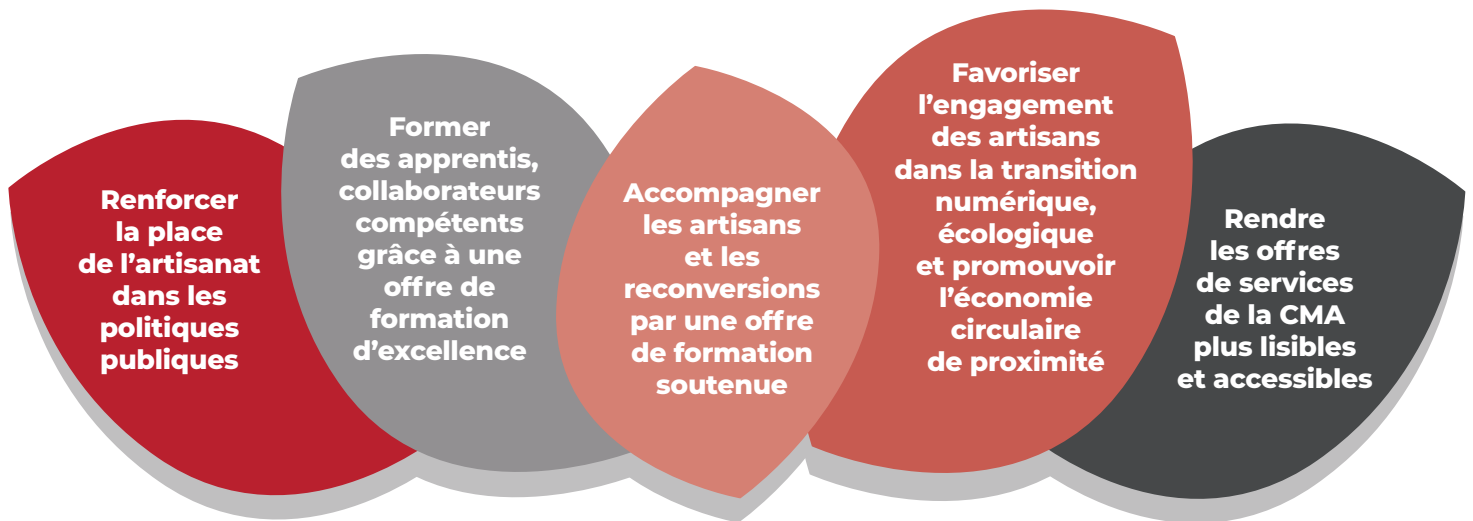
LMA : Quel rôle joue la chambre de métiers et de l'artisanat aujourd'hui ? Comment voyez-vous ses missions évoluer ?

Joël Fourny : Dans l'immédiat, certaines entreprises ont été fragilisées et ont besoin d'aide pour retrouver leur situation antérieure. Il faut donc mettre en place des dispositifs de soutien adaptés, assurer la continuité des aides publiques ; c'est bien la mission de la CMA d'accompagner les entreprises sur ce volet. D'autres doivent faire face à un rebond soutenu de leur activité, alors même que les prix des matériaux flambent et que la main-d'œuvre qualifiée fait défaut. Il faut, là encore, sensibiliser l'État et la Région, leur proposer la mise en place de dispositifs spécifiques pour agir sur l'orientation des jeunes et la reconversion d'adultes vers les métiers de l'artisanat. C'est là encore une mission centrale pour la CMA. Le réseau artisanal français est incontournable pour un développement harmonieux

de nos territoires, pour répondre aux enjeux de l'économie circulaire et ceux liés à l'écologie. Là encore, la Chambre propose ses services pour accompagner les entreprises dans ces transitions. Il faut que l'État voit l'artisanat comme un partenaire nécessaire au déploiement de sa politique économique et sociale et environnementale. L'enjeu pour la CMA est maintenant de mieux faire connaître la palette de ses offres de services. Il faut également que les artisans eux-mêmes utilisent plus encore les opportunités qu'elle peut leur apporter pour penser, créer, développer, céder leur entreprise grâce à aux diagnostics, conseils et formations que la Chambre propose. Les commissions territoriales qui vont être très prochainement mises en place dans les départements vont nous y aider : plus de proximité, des équipes d'élus sur le terrain, des services réactifs à vos attentes et vous proposant un accompagnement personnalisé.

**représenter accompagner
FORMER PROMOUVOIR DU PROJET... à la création,
AU DÉVELOPPEMENT... à la transmission**

Nos 5 engagements



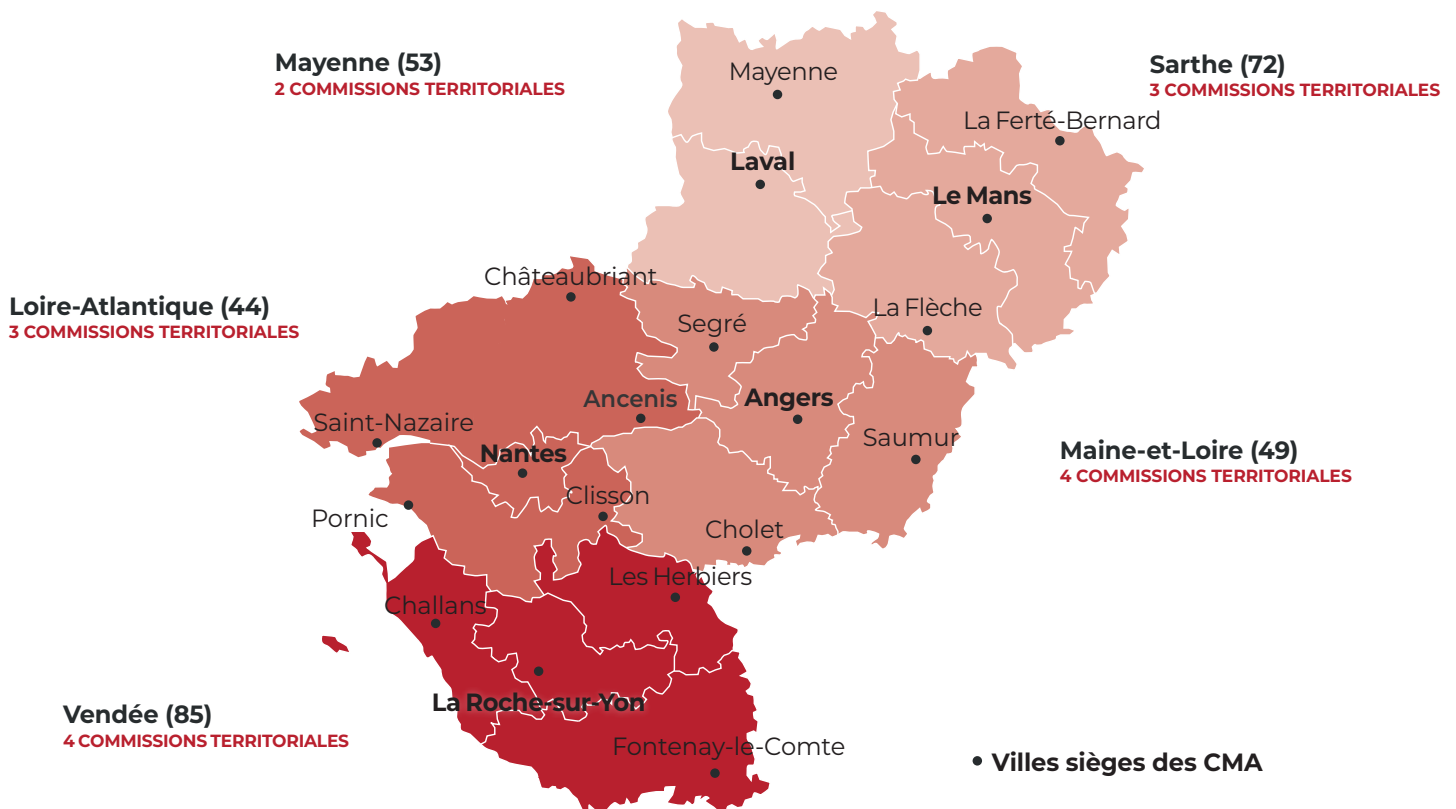
Au plus près des artisans

L'organisation des chambres de métiers a évolué afin d'apporter aux artisans une réponse au plus près de leurs besoins dans les territoires. Ainsi, désormais chaque département possède :

- un conseil territorial composé du président départemental, du vice-président départemental, des présidents des

commissions territoriales et de trois autres élus. Il fait un point d'activité et rend compte au bureau régional ;

- des commissions territoriales travaillant au plus près des territoires sur des dossiers thématiques. Le nombre de commissions territoriales par département a été défini en fonction des différents bassins d'emplois.



Vos 125 nouveaux élus



Frédéric Brangeon
Président CMA 44

“ Frédéric Brangeon, 43 ans et père de 3 enfants. Je suis maître-artisan boulanger-pâtissier à La-Chapelle/Erdre et fils d'artisans boulangers. J'ai été formé à l'URMA de Sainte-Luce/Loire en CAP-BEP Boulanger et Pâtissier et BM. Mes patrons, Jean-Claude Choquet notamment, ancien président de la CMA 44 et régionale, m'ont apporté les bases qui font ce que je suis aujourd'hui : le travail, le partage, la notion d'effort toujours récompensée en concours comme dans le sport aujourd'hui. J'ai repris avec mon épouse notre première entreprise en 2002 ; puis en 2009 une seconde entreprise à La-Chapelle/Erdre. Un 2^e point de vente est venu compléter notre offre en 2017. Entre temps, je suis devenu Trésorier de la Fédération de la Boulangerie 44. Début 2020, j'ai pris la présidence de l'U2P 44 puis celle de la CGAD 44 il y a un an. Je suis élu à la CMA44 depuis 2016. Aujourd'hui, je dirige 39 salariés dont 6 apprentis et 2 stagiaires. ”



Béatrice WATTIAU
Vice-présidente CMA 44



Joël FOURNY
Président CMA région



Nathalie LESORT
Élue CMA région



Jérôme LAIRY
Élu CMA région



Fanny REYRE - MENARD
Élue CMA région



Frédéric SOUTON
Élu CMA région



Céline TUROUNET
Élue CMA région



Stéphane BOURDEAU
Élu CMA région



Nicolas BOISSINOT
Élu CMA région



Claire PLOQUIN
Élue CMA région



Nathalie FAUCHEUX
Élue CMA région



Anthony FLEURY
Élu CMA région



Éric JANAN
Élu CMA région



Jérôme MARTIN
Élu CMA région



Adeline CHATELLIER
Élue CMA région



Julien LARCHE
Élu CMA région



Renaud MARIE
Élu CMA région



Guillaume LEROUX
Élu CMA Loire-Atlantique



Thomas BRAC DE LA PERRIÈRE
Élu CMA Loire-Atlantique



Julie DELAPORTE
Élue CMA Loire-Atlantique



Stéphane BREHIER
Élu CMA Loire-Atlantique



Ariane BLANCHE
Élue CMA Loire-Atlantique



Prochainement
Élu CMA Loire-Atlantique



Prochainement
Élu CMA Loire-Atlantique



“ Nadège Dekenuydt, originaire de Nantes, je suis entrée dans l'artisanat à 22 ans en devenant esthéticienne, métier au service de l'image de soi et du mieux-être. C'est sur Angers en 2008 que j'ai choisi de créer mon entreprise, l'institut « Un Temps pour Soi », et j'ai aujourd'hui deux salariées à mes côtés. Amoureuse de mon métier, j'ai décroché le titre « Un des Meilleurs Ouvriers de France » en 2019, reconnaissance de l'expertise acquise au fil des ans. En 2016, je suis arrivée à la CMA49. Ce fut un mandat riche de la découverte des enjeux des autres métiers artisanaux, de nos spécificités territoriales et surtout riche d'actions en faveur des entreprises. Je suis fière aujourd'hui, à 39 ans, d'accroître mon engagement avec ce nouveau mandat, en tant que présidente de la CMA Maine-et-Loire.

”

Nadège DEKENUYDT
Présidente CMA 49



Patrick BOUVIER
Vice-président
CMA 49



Gilles ROULLAND
Élu CMA région



Patrice BERNARD
Élu CMA région



Laurence BESSONNEAU
Élu CMA région



Philippe BRISSY
Élu CMA région



Xavier JOUIS
Élu CMA région



Cécile PRIEUR
Élu CMA région



Alain MOREAU
Élu CMA région



**Lamya BELGHITI
LAACHACH**
Élu CMA région



**François
GODINEAU**
Élu CMA région



Einav LERAY
Élu CMA région



François LUCAS
Élu CMA région



Béatrice DUPONT
Élu CMA région



Franck BENOIT
Élu CMA région



Loïc CORBEL
Élu CMA région



Marie CHARTRAIN
Élu CMA région



Olivier DIXNEUF
Élu CMA région



Sébastien VOYER
Élu CMA région



Anne DEMION
Élu CMA région



Aline BOUTIN
Élu CMA
Maine-et-Loire



**Denis
BANCHEREAU**
Élu CMA
Maine-et-Loire



Laurent PETIT
Élu CMA
Maine-et-Loire



**Christelle
DELOUCHE**
Élu CMA
Maine-et-Loire



Nadine DABIN
Élu CMA
Maine-et-Loire



Luc DUPRÉ
Président CMA 53

“ Luc Dupré, j'ai 60 ans et suis artisan charpentier. Je co-dirige avec mon fils l'entreprise familiale Dupré Bois Construction à Ahuillé. J'en suis fier : mon grand-père l'a fondée en 1929 et nous sommes quatre générations à s'y succéder. Nous travaillons en local pour des particuliers majoritairement. Notre communication se fait par le bouche-à-oreille. Je suis engagé depuis longtemps : membre de la CAPEB Mayenne depuis 30 ans, élu à la CMA Mayenne depuis 11 ans et trésorier de la CMA Pays de la Loire lors du dernier mandat. En 1999, avec d'autres artisans, nous avons fondé la coopérative ARB (Artisans Réunis du Bois) à Martigné sur Mayenne. Le concept était alors novateur : s'allier pour négocier nos achats de matières premières et peser face aux industriels. Aujourd'hui, nous sommes plus de 150 artisans membres avec le même désir : coopérer pour faciliter nos achats et entretenir ainsi une relation saine entre nous. La CMA c'est aussi un réseau d'artisans qui travaillent ensemble pour l'intérêt de tous. ”



Patrice LIVEAIS
Vice-président
CMA 53



Philippe CORNU
Élu CMA région



Emmanuelle CHAPPEY
Éluée CMA région



Éliane GARNIER
Éluée CMA région



Élisabeth DIVAY
Éluée CMA région



Frédéric DION
Élu CMA région



Xavier MARCHAND
Élu CMA région



Marie-Line BRUNET
Éluée CMA région



Emmanuel HARDY
Élu CMA région



Patrice MEIGNAN
Élu CMA région



Annie POUVREAU
Éluée CMA région



Jérôme ROBINO
Élu CMA région



Fanny ALLEMAND - BOYER
Éluée CMA région



Claude LAURENT
Élu CMA région



Sandrine LEROY
Éluée CMA région



Yves DUFRAISSE
Élu CMA région



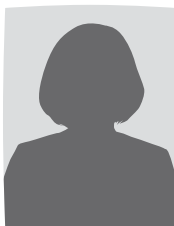
Véronique MOTIN-HATTE
Éluée CMA région



David RIVIÈRE
Élu CMA région



Emmanuel ANNE
Élu CMA région



Véronique SEGRÉTAÏN
Éluée CMA
Mayenne



Éric JOUANEN
Élu CMA Mayenne



David GUEDON
Élu CMA Mayenne



Marc ROCHER
Élu CMA Mayenne



Jean-Luc BIGARÉ
Élu CMA Mayenne



“ Fabienne Malhaire-Boulangier, j'ai 47 ans, maman de trois enfants. Depuis, 2014, j'exerce l'activité de création d'œuvres d'art prise d'empreintes « ComMansRefllet » au Mans. Je suis élue au sein de la chambre de métiers et de l'artisanat Sarthe depuis 2016 et en assure la vice-présidence depuis trois ans. Après un parcours riche d'enseignements dans la finance, j'ai eu la chance de pouvoir faire de ma passion mon activité professionnelle qui, chaque jour, se complète de nouvelles connaissances. C'est autour des valeurs de proximité, de rayonnement, d'excellence notamment grâce à la formation et à la transmission des savoir-faire, que se sont fédérés les élus de notre magnifique équipe de terrain. Il est primordial que les artisans puissent identifier la chambre de métiers et de l'artisanat comme l'interlocuteur incontournable au service de leur entreprise, et ce à tout moment de sa vie, de la création à la transmission. Nous devons donc maintenir et renforcer la présence auprès de nos ressortissants afin d'assurer cette proximité. ”

Fabienne MALHAIRE - BOULANGER

Présidente CMA 72



Bruno JOB
Vice-président
CMA 72



Bruno PROVOT
Élu CMAR



Sonia DEBONO
Élue CMA région



Bruno HATTON
Élu CMA région



Loïc YVON
Élu CMA région



Jean-Pierre VERNEAU
Élu CMA région



Cédric VINTER
Élu CMA région



Anne PETIT
Élue CMA région



Virginie CABARET
Élue CMA région



Grégory SOYER
Élu CMA région



Nicolas DOIRE
Élue CMA région



Magali BARANTIN
Élue CMA région



Hélène LAJOINIE
Élue CMA région



Éric BOISSEAU
Élu CMA région



Dominique GENEST
Élu CMA région



Nathalie MANTEY MACE
Élue CMA région



Mandora MULLER
Élue CMA région



Stéphane DERRIEN
Élu CMA région



Emmanuel ANDRÉ
Élu CMA région



Cyril CARRÉ
Élu CMA Sarthe



Aurélien DEMOTIER
Élu CMA Sarthe



Caroline DELAREUX
Élue CMA Sarthe



Olivier AUBERT
Élu CMA Sarthe



Stéphane LEROUX
Élu CMA Sarthe



Daniel LAIDIN
Président CMA 85

“ Daniel Laidin, j’ai 61 ans et je suis artisan dans le secteur alimentaire depuis 1984. En tant que boulanger, j’ai formé une soixantaine d’apprentis et assuré pendant 27 ans la présidence de la Fédération départementale de la boulangerie artisanale pour laquelle j’ai passé le flambeau en 2020. Je suis également Président de la Confédération Générale de l’Alimentation de Détail (CGAD) depuis plus de vingt ans. Désormais, je dirige des entreprises avec un fort impact saisonnier. J’ai entamé un parcours d’élus de Chambre de métiers en 1995, occupant successivement les postes de trésorier et vice-président. Je m’engage aujourd’hui sur un deuxième mandat de Président de la CMA Vendée, avec la mission de Vice-Président délégué à la formation professionnelle en Pays de la Loire. Je tiens à remercier les artisans, femmes et hommes, qui se sont engagés dans ces élections.



Chantal GOICHON
Vice-présidente
CMA 85



Éric SAUTREAU
Élu CMA région



Laurence JEAUD
Élu CMA région



**Aurélien
ALLAIZEAU**
Élu CMA région



Bertrand BILLAUD
Élu CMA région



Lucie AMELINEAU
Élu CMA région



**Christine
SAUZEAU**
Élu CMA région



**Christophe
PINEAU**
Élu CMA région



**Dominique
CHATELIER**
Élu CMA région



Olivier LOISEAU
Élu CMA région



**Marjorie GALLAIS
BOUSSEAU**
Élu CMA région



**Françoise
TENAUD**
Élu CMA région



Pascal BRETOME
Élu CMA région



**Isabelle
ANNONIER**
Élu CMA région



Sophie PERGUE
Élu CMA région



Didier MINAUD
Élu CMA région



Thierry BARBARIT
Élu CMA région



**Christine
GILBERT-RIVOAL**
Élu CMA région



Nathalie BUR
Élu CMA région



**Jean-Louis
REMAUD**
Élu CMA Vendée



David MALVAUD
Élu CMA Vendée



Mickaël ALCORTA
Élu CMA Vendée



**Anne-Julie
BROCHET**
Élu CMA Vendée



Jacky MOREAU
Élu CMA Vendée



Engagez une démarche de transition écologique, gagnez des parts de marché et faites des économies!

L'accélération de la transition écologique, l'une des trois priorités de France Relance, est un enjeu collectif majeur et une opportunité pour les entreprises artisanales. Vous avez peu de temps à consacrer aux questions environnementales, la CMA vous accompagne et vous conseille pour agir concrètement sur les leviers suivants :



Consommation d'énergie :

Vous subissez les hausses successives des tarifs de l'électricité et particulièrement du gaz. Vous souhaitez faire des économies d'énergie.



Déchets :

Vous rencontrez des difficultés à gérer, stocker et éliminer vos déchets. Vous souhaitez les réduire, optimiser leur gestion et leurs coûts.



Achats :

Vos matières premières, vos consommables et vos fournitures représentent un poste de dépense important.

Vous souhaitez optimiser leur consommation.



Déplacements :

Vous êtes confronté à des problématiques de déplacements (accès en centre-ville, stationnement...) et à la hausse des prix des carburants. Vous vous interrogez sur les mesures à mettre en place.



Communication :

Vos clients sont de plus en plus sensibles aux questions environnementales. Vous souhaitez communiquer sur les actions que vous mettez en œuvre en ce sens.

TÉMOIGNAGE

Yann Allaire, Technichauf, plombier chauffagiste à Orvault

« J'ai engagé une démarche RSE au sein de mon entreprise en 2016, accompagné par la CMA Loire Atlantique. Afin de mettre à jour mon plan d'action environnemental, un conseiller développement durable de la CMA s'est déplacé dans mon entreprise pour réaliser un diagnostic transition écologique. Nous avons balayé l'ensemble des thématiques environnementales et identifié les actions à mettre en œuvre pour faire évoluer ma démarche. L'intervention m'a permis d'optimiser la gestion de mes déchets en investissant notamment dans un compacteur carton. Aussi, le conseiller m'a accompagné dans le montage et le dépôt d'un dossier de demande d'aide financière auprès de l'ADEME, Tremplin pour la transition écologique des TPE PME, pour financer cet investissement. »

Si vous souhaitez agir sur au moins 2 de ces leviers, vous pouvez dès maintenant bénéficier d'un diagnostic environnemental gratuit, pris en charge par l'État et la CMA Pays de la Loire. Cela vous permettra d'entrer dans une démarche écoresponsable, de réaliser des économies et de communiquer sur votre engagement auprès de vos clients!

Nos experts se mobilisent et vous accompagnent sur le dispositif **PERFORMA ENVIRONNEMENT** qui se déroule en trois temps :

- Un rendez-vous individuel en entreprise pour mesurer la maturité écologique de votre entreprise.
- L'élaboration d'un plan d'action à partir des besoins identifiés pour mieux intégrer la transition écologique à votre quotidien.
- Un accompagnement personnalisé pour le mettre en œuvre.



VOS CONSEILLERS EN DÉPARTEMENTS

LOIRE-ATLANTIQUE : Julia Guillou - 06 71 53 66 43
developpementdurable44@artisanatpaysdelaloire.fr

MAINE-ET-LOIRE : Jocelyne Combat-Picaut - 06 75 60 86 03
developpementdurable49@artisanatpaysdelaloire.fr

MAYENNE : Solenn Le Minous - 06 48 92 29 39
developpementdurable53@artisanatpaysdelaloire.fr

SARTHE : Adrien Debenne - 07 86 75 76 56
developpementdurable72@artisanatpaysdelaloire.fr

VENDÉE : Pauline Fonda - 07 72 28 86 86
developpementdurable85@artisanatpaysdelaloire.fr

CONCOURS

Entrepreneures de Talent

VERS LE CONCOURS RÉGIONAL. Depuis plusieurs années, le concours Entrepreneures de Talent, porté par la CMA Pays de la Loire et la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité, valorise les femmes qui ont osé entreprendre. Encourager l'entrepreneuriat féminin est un véritable levier pour la compétitivité et l'emploi de nos territoires. L'édition 2021 se poursuit pour les 15 lauréates ayant remporté l'échelon départemental. Un jury régional les départagera le 13 décembre prochain.

CATÉGORIE JEUNESSE



Cécilia André,
photographe
à La Flèche (72)



Fanny Bourges,
traiteur-pâtissière
à Treffieux (44)



Amandine Hiron,
socio-esthéticienne
à Évron (53)



Manon Maurice,
traiteur-bar à salades
à La Roche sur Yon (85)



Sarah Mazurkiewicz,
coiffeuse
à Saint-Mathurin
sur Loire (49)

CATÉGORIE INNOVATION



Céline Alland,
créatrice d'un drive
de produits locaux
à Le Boupère (85)



Catherine Bondu,
socio-esthéticienne,
dermopigmentation et
hypnose à Clisson (44)



Anne Janvrin,
épicière de produits
locaux en libre-service
à Forcé (53)



Céline Renou,
décoratrice-stucatrice
à Doué-en-Anjou (49)



Alexine Vaillant,
restauratrice salon de
thé brocante à La Ferté
Bernard (72)

CATÉGORIE ENGAGEMENT



Emmanuelle Fouquet,
opticienne et créatrice
de lunettes sur-mesure
à Luçon (85)



Adélaïde Hugué,
bijoutière-joaillière
au Mans (72)



Emmanuelle Jean,
meunière
à Campbon (44)



Odile Lacourt,
fleuriste à Mayenne (53)



Anouck Tharreau,
conseillère aux
entreprises
à Angers (49)

COUP DE CŒUR DU PUBLIC



Votez pour votre coup de cœur sur le Facebook Artisanat Pays de la Loire, jusqu'au 13 décembre à 12 h.
À la clé pour la gagnante, le tournage d'une vidéo pour valoriser son activité.





TROPHÉES 2021

Excellence artisanale

Depuis 2018, la chambre de métiers et de l'artisanat et la Région des Pays de la Loire sont fières de mettre à l'honneur le savoir-faire ligérien avec le Trophée Pays de la Loire Excellence Artisanale. En octobre a eu lieu le grand oral : les 21 chefs d'entreprise sélectionnés ont présenté leur projet et tenté de convaincre le jury. Les 9 lauréats seront dévoilés lors de la soirée de remise de trophées, le 29 novembre prochain.



ACTEUR DE L'EXCELLENCE ARTISANALE

Récompense un homme ou une femme, pour ses qualités de dirigeant(e) d'une entreprise artisanale, ses valeurs et son parcours de vie entrepreneurial.

ATELIER POTPOTE

Mélanie Lecorney

Conserverie artisanale bio - Bouguenais (44)

SARL NEW DG

David Guiho

Boulangerie, pâtisserie, snacking
Savenay (44)

DOUÉ LA FONTAINE AUTOMOBILES

Willy Mathey

Garage, réparation et vente automobile
Doué-en-Anjou (49)

À L'ATELIER DE LA COUTURE

Élodie Sanier

Couture et fabrication
de vêtements - Le Champ-Saint-Père (85)

DMB PLOMBERIE CHAUFFAGE

ÉLECTRICITÉ - David Broute

Plomberie chauffage électricité
Yvré-l'Évêque (72)

MENTION MÉTIER D'ART

POISSON SANTORO EMMANUELLE

Emmanuelle Santoro

Joaillerie - La Baule (44)

LE CRAPAUD GUINDÉ

Magaly Cousin

Tapisserie - Le Mans (72)



ENTREPRISE DE L'EXCELLENCE ARTISANALE

Récompense une entreprise dont la capacité d'adaptation stratégique et d'innovation lui permet d'afficher de belles performances économiques et sociales dans le respect des Hommes et de l'environnement.

LA MAISON SIDONIE CHAMPAGNE

Sidonie Champagne

Fabrication de cosmétiques
Benet (85)

NETX SYSTEMS

Cédric Bonneau

Électricité, informatique - Allonnes (49)

LES CHANTIERS D'ARNAUD

Arnaud Mainguy

Rénovation intérieure - Vertou (44)

BAZIN GUIMOND 5

Cyril Bazin et Sarah Guimond

Coiffure Nantes (44)

ABC LEROYER

André Leroyer

Charpente - Rouez (72)

MENTION MÉTIER D'ART

GRAV'OR

Isabelle Ratiskol

Miroiterie, décoration sur verre
Le Mans (72)

BONNIN-DUGUÉ

Anthony Dugué

Plâtrerie, staff, plaques de plâtre
Saint-Christophe-du-Ligneron (85)



PROJET DE L'EXCELLENCE ARTISANALE

Récompense un projet (individuel ou collectif) novateur qui répond aux enjeux de proximité, de rebond face à la crise Covid, de pérennité de savoir-faire, d'économie circulaire, de commerce du futur...

URBANOÉ - Ludovic Amy

Création de mobiliers et d'aménagements
extérieurs en bois
Baugé-en-Anjou (49)

ALAIN TP

Alexandre Alain

Bâtiment, travaux publics
Saint-Proutant (85)

AUDIO ÉLECTRONIQUES SERVICES

Pascal Verdet

Études et conception électronique musicale
La-Chapelle-sur-Erdre (44)

LM FLEURS - Marie Legros

Fleuriste - Ernée (53)

LES RÉPARABLES - Blandine Barré

Réparation textile - Essarts-en-Bocage (85)

MENTION MÉTIER D'ART

MAISON DE LA CÉRAMIQUE CONTEMPORAINE

Benoît Audureau

Projet collectif poterie et céramique
Le Fuiet (49)

MÉTIER D'ART SUR LOIRE

Anne Leroux - Collectif d'artisans d'art

Saint-Aignan-de-Grand-Lieu (44)

N'avancez pas seul, FORMEZ-VOUS!

NOS FORMATIONS À VENIR

La CMA Mayenne propose aux artisans de se former aux fonctions supports de l'entreprise : informatique, prévention, communication, management, vente... Des dispositifs à tarif modique permettant une montée en compétences rapide grâce à une prise en main opérationnelle des outils et des techniques enseignées par des formateurs indépendants.

Me former aux outils numériques

→ **Vendredis 3 et 10 décembre** - Utilisez le logiciel devis et factures (EBP)

Me former au développement personnel

- **Jeudi 2 décembre** - Transformez votre stress en énergie positive
- **Lundi 6 décembre** - Communiquer efficacement en toutes situations
- **Lundi 24 janvier** - Reboostez votre énergie
- **Jeudi 3 février** - Comprendre et gérer le stress
- **Vendredi 25 février** - Assertivité et affirmation de soi

Me former à la communication

- **Lundi 29 novembre** - Rendez les campagnes e-mailing plus impactantes
- **Mardi 7 décembre** - Communiquer avec Instagram
- **Jeudi 9 décembre** - Maîtriser les techniques gratuites de référencement
- **Lundi 28 février** - Instagram niveau 1

Me former à la prévention des risques

→ **Lundi 31 janvier et mardi 2 février** - Connaître les règles et obligations en hygiène alimentaire (2 jours)



Pour le chef d'entreprise, le conjoint collaborateur, le salarié de l'artisanat, le créateur et/ou repreneur d'entreprise



Chambre de métiers et de l'artisanat de la Mayenne
39, quai André Pinçon à Laval



Artisan, travailleur non salarié : 59 € par jour
Autre public : 239 € par jour

CONTACT : Fabienne Joubrel - 02 43 49 88 62
creation53@artisanatpaysdelaloire.fr

Bilan de compétences (tout public)

→ **20 heures, en rendez-vous individuel**

Faire le point sur vos aspirations et réfléchir à votre avenir professionnel.

CONTACTS : Stéphanie Crison et Cécile Douvres :
02 43 49 88 88



TÉMOIGNAGE

MÉLISSA. « Ce bilan m'a permis de faire le point sur moi-même, à la suite de mon changement de vie. Il m'a rassurée sur mes compétences, les qualités qui m'animent mais que l'on ne voit pas toujours. Je pars sereine et pleine de motivation mais aussi encore plus sûre de moi pour franchir une nouvelle étape dans le monde du travail et évoluer dans mon projet professionnel. Ce bilan a été constructif, soutenu et complet avec une conseillère à l'écoute. De bons moments d'échange, alors merci ! »

ATELIERS DU NUMÉRIQUE



Présentation simple et ludique des différents outils numériques gratuits et des résultats que vous pouvez en attendre...



Les plus novices comprendront la simplicité de mise en place et les plus chevronnés professionnaliseront leurs usages.



Prochain atelier le 13 décembre.



Offert.



CONTACT : Vanessa Rocton
02 43 49 88 64 - 06 48 92 71 40
vrocton@artisanatpaysdelaloire.fr

MAGAZINES, JOURNAUX, CARNETS, ENVELOPPES...

LA BOUCLE DU RECYCLAGE DES PAPIERS

20 kg : c'est le poids moyen des papiers triés par habitant et par an. Cahiers, papiers brouillon, catalogues, enveloppes, magazines... tous les papiers se recyclent. Pour leur donner une nouvelle vie, il suffit de bien les trier. Découvrez les grandes étapes de la boucle de recyclage des papiers.

1. LE TRI

À la maison, au bureau, en vacances, nous déposons tous nos papiers dans le bac ou le point de collecte le plus proche. Pas besoin de les froisser, de les déchirer, ni d'enlever les agrafes ou les spirales.

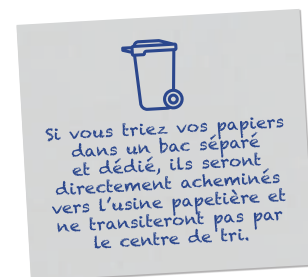


2. LA COLLECTE

Les papiers et les emballages recyclables sont collectés par les ripeurs et transportés jusqu'au centre de tri le plus proche.



Près de 3 millions de tonnes de papiers graphiques sont commercialisées en France, fabriquées à partir de pâte à papier vierge ou de papiers recyclés.



5. L'IMPRIMERIE

Le papier recyclé est utilisé notamment pour fabriquer de nouveaux supports : journaux, livres, cahiers...



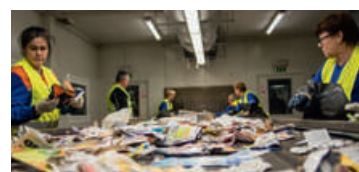
4. L'USINE PAPETIÈRE

En les mélangeant à de l'eau, les papiers deviennent de la pâte à papier. Nettoyée, étalée puis séchée, cette pâte est transformée en feuille géante de papier recyclé et enroulée en bobine.



3. LE CENTRE DE TRI

Les papiers sont séparés des emballages recyclables manuellement et à l'aide de machines qui détectent les différents matériaux.





Renovcuir, le spécialiste DU CUIR HAUT DE GAMME

DEPUIS 1989, Renovcuir redonne vie aux objets en cuir et autres matières nobles. L'entreprise familiale basée à Saint-Denis-d'Anjou travaille à la fois avec les industriels mais également pour les particuliers, avec toujours un même credo : **la satisfaction de clients exigeants.**

À l'origine, c'est M. Peltier père qui a créé Renovcuir avec sa femme en 1989. Puis, chacun des quatre enfants du couple vient rejoindre l'entreprise tour à tour. Aujourd'hui, Christophe (gérant et spécialiste du cuir), Benoit (tapissier d'ameublement), Karine (secrétaire, qualité, commercial) et Christelle (commandes des professionnels) sont accompagnés de Catherine, la femme de Christophe (gérante de la boutique) et d'Alyssia (couturière sellière auto-moto et d'ameublement). L'entreprise familiale redonne vie à d'anciens fauteuils Club, canapés, fauteuils, selles de motos, banquettes de camping-car, tables d'auscultations de médecins... de tout objet en cuir mais aussi en skai et en tissus qu'ils remplacent, rénovent, nettoient, teignent... *« Nos clients particuliers sont soucieux de préserver un objet auquel ils tiennent et avec lequel ils ont un rapport affectif. Ils nous font confiance et nous avons à cœur de les satisfaire, qu'ils soient fiers du travail que nous avons réalisé pour eux, que leur objet retrouve une seconde vie! »*, commente Catherine qui s'occupe de la boutique à Angers, vitrine de leur savoir-faire auprès du grand public. Chaque client qui dépose un objet se voit proposer un devis, selon le temps à consacrer à sa rénovation. Le travail est 100 % personnalisé au besoin de la personne qui souhaite faire

revivre son objet pour ne pas le jeter. Une démarche dans l'air du temps qui connaît un vif succès avec une augmentation des demandes après le premier déconfinement. *« Nos clients particuliers ont passé du temps chez eux. Ils ont envie de s'y sentir bien, d'avoir une déco qui leur ressemble tout en faisant vivre l'artisanat local. Une vraie tendance de société qui bénéficie aux artisans d'art comme Renovcuir. »*

Une relocalisation bénéfique

Renovcuir travaille également pour des grandes marques de luxe sur des matières très nobles pour des bracelets de montres par exemple. Pour ces professionnels, Renovcuir fabrique des teintures pour la maroquinerie. À partir d'une vingtaine de pigments bruts, Christophe et Christelle sont capables de reproduire très précisément la couleur exacte d'un cuir. *« Nous avons investi dans une machine coûteuse qui scanne la couleur d'une matière et définit ses composantes. Nos yeux sont souvent plus précis que la machine mais nous devons répondre aux exigences d'un de nos importants clients pour lequel nous réalisons ces teintures tranches appliquées sur de la maroquinerie française. »* Avant les années 2000, beaucoup de grandes marques de chaussures étaient

présentes dans le Choletais. La plupart ont ensuite délocalisé leur production à l'étranger, en Chine par exemple. Depuis la crise de la Covid, elles font de nouveau appel à des fournisseurs français car les délais et les coûts de transports sont très importants. Une aubaine pour Renovcuir qui a l'habitude de répondre avec réactivité à ses clients. *« L'activité en 2020 a été impactée par la Covid. Nos clients industriels ayant fermé, les productions ont été également stoppées et les commandes fortement diminuer. Actuellement, nous nous dirigeons vers un retour à la normale après cette longue période au ralenti! Nous croyons en notre savoir-faire artisanal de proximité et au made in France. La CMA était là pendant le premier confinement. Une psychologue m'a appelée, son écoute m'a aidée et soulagée de ne pas me sentir seule dans cette période anxiogène »*, dit Catherine.



RENOVCUIR

Route de Sablé
53 290 Saint-Denis d'Anjou
02 43 70 69 18

www.renovcuir.com

[@Renovcuirtechnocuir](https://www.facebook.com/renovcuirtechnocuir)



◀ **Éric Renouard**, responsable du service, Estelle Bébin et Magali Lefeuvre, conseillères en formation professionnelle continue.

Former les artisans À LEUR MÉTIER

Le service **FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE** de l'URMA Mayenne répond aux besoins de formation métiers des artisans mais aussi de ceux qui veulent s'y reconverter. Il est ainsi en lien étroit avec les branches professionnelles, les collectivités et les acteurs économiques locaux.

Former des adultes à un métier

Pour l'année scolaire 2021-2022, 45 adultes sont accompagnés tout au long de leur parcours diplômant : de la validation du projet jusqu'à l'aide à la recherche d'emploi après l'obtention de leur examen (CAP, BP...). Ces adultes sont intégrés à des classes, avec les jeunes apprentis et leur emploi du temps est aménagé (dispense de matières générales, accompagnement dans le cadre d'un handicap...). Ils bénéficient d'un suivi personnalisé et d'un appui administratif.

→ **À retenir** : les 50 diplômes préparés à l'URMA Mayenne sont accessibles aux adultes en reconversion professionnelle ou en recherche de qualification. La liste est consultable sur www.urmapaysdelaloire.fr/urma-mayenne.

CONTACT : Magali Lefeuvre
Conseillère en formation professionnelle continue
06 07 67 74 12

Préparer aux examens de taxi et bouilleur ambulant

→ **Le bouilleur ambulant** est un conducteur d'alambic, en charge de fabriquer des produits distillés. L'URMA Mayenne est le seul

organisme en France à préparer au titre professionnel de bouilleur ambulant. Cette formation de 147 heures, dont trois semaines chez un maître de stage, débouche sur un titre homologué et donne la capacité professionnelle à reprendre ou créer une entreprise.

→ **Le chauffeur de taxi** doit obligatoirement posséder l'examen de capacité de chauffeur de taxi pour pouvoir exercer. Dispensée à l'URMA Mayenne, la formation se déroule le mardi soir et le samedi matin. Ainsi, elle est compatible avec la poursuite d'une activité professionnelle. En 2021, 32 futurs chauffeurs de taxi ont été formés.

CONTACT : Estelle Bébin
Conseillère en formation professionnelle continue
02 43 59 00 66

Répondre aux besoins de formation des collaborateurs

Le service formation professionnelle continue de l'URMA Mayenne est en lien permanent avec les branches professionnelles, collectivités publiques et acteurs économiques locaux afin de proposer des formations sur mesure aux entreprises. Par exemple, en octobre dernier, 12 jeunes migrants ont été

formés aux métiers du bâtiment. Cette initiative, menée conjointement avec la FFB, a pour objectif de répondre à un besoin important de personnel dans le secteur du bâtiment. Autre exemple, l'URMA Mayenne a conçu spécialement une formation à l'isolation thermique extérieure (ITE) pour les collaborateurs d'une entreprise mayennaise.

Tutéo expert : accompagner les maîtres d'apprentissage

Pour accompagner les maîtres d'apprentissage dans la formation de leurs apprentis, des ateliers d'une demi-journée sont mis en place par l'URMA Mayenne. Ils sont construits autour de situations concrètes, pour partager gratuitement ses expériences et bonnes pratiques.

Les prochaines dates :

→ **Le 24 janvier** : Parcours administratif gagnant - Les formalités administratives d'apprentissage de A à Z, par un intervenant de l'URMA Mayenne

→ **Le 28 février** : Au secours, un ado dans mon entreprise! L'ado, à quoi il carbure? Par un coach en communication.

CONTACT : Estelle Bébin
02 43 59 00 66

L'URMA Mayenne fait sa rentrée !

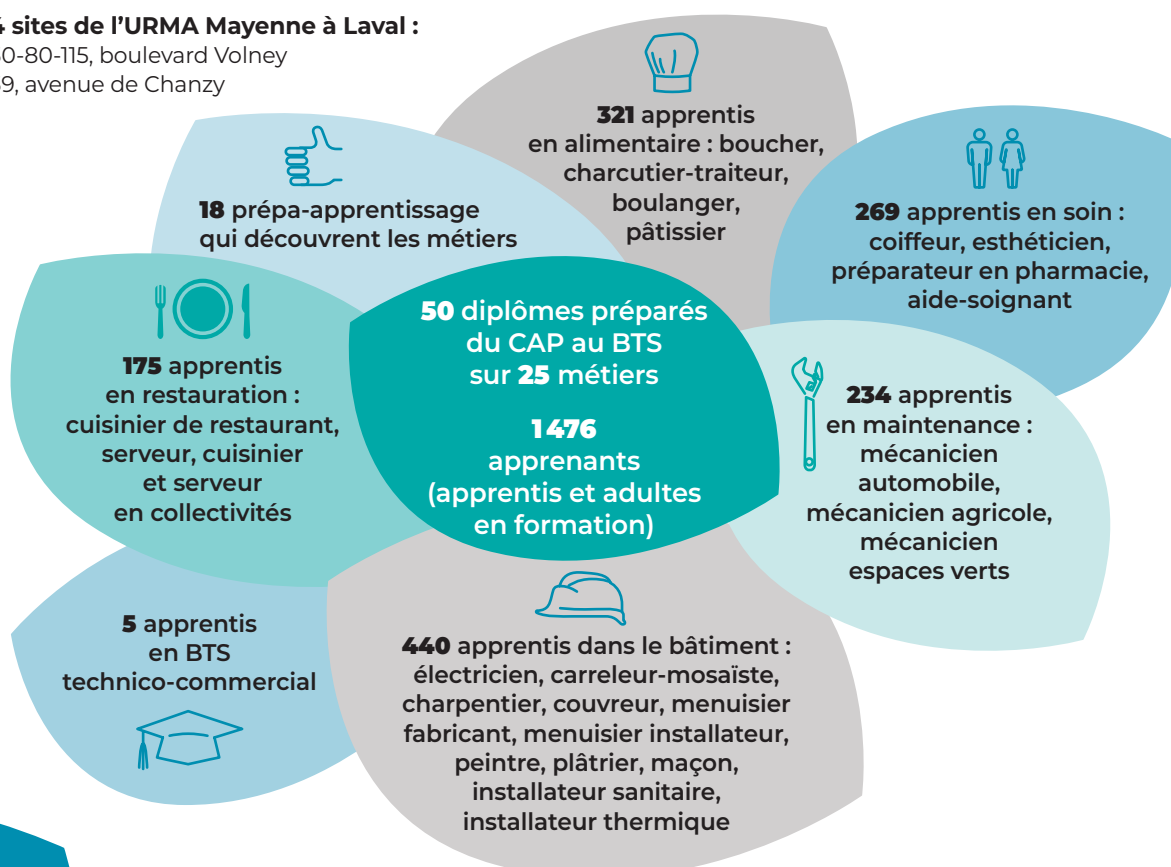
À l'heure de la rentrée 2021-2022, l'Université régionale des métiers de l'artisanat confirme sa position de premier centre de formation professionnelle par alternance en Mayenne, en comptabilisant plus de 1476 apprenants. La dynamique de croissance observée l'année dernière se poursuit avec une progression de 13 % des effectifs, notamment grâce à des investissements dans de nouvelles formations répondant aux besoins des entreprises ainsi qu'à des innovations pédagogiques adaptées à la pratique professionnelle et aux enseignements généraux.

L'URMA Mayenne, 1^{er} centre de formation professionnelle en Mayenne



4 sites de l'URMA Mayenne à Laval :

30-80-115, boulevard Volney
39, avenue de Chanzy



Innovation pédagogique

Être en phase avec toutes les pédagogies actuelles

L'innovation pédagogique au sein de l'URMA Mayenne a pour objectif d'être en phase avec toutes les pédagogies actuelles en proposant des outils adaptés. Dans ce cadre-là, l'URMA dispose d'un pôle régional innovations & développement au sein duquel une cellule innovation pédagogique initie et coordonne le développement de nouvelles formes de pédagogies adaptées aux besoins de tous : apprenants, professeurs/formateurs et entreprises.



92%

de réussite
aux examens
en 2020



De nouvelles formations



Diplôme d'État d'aide-soignant

Pour faire face aux besoins de recrutement de personnel de santé formé et opérationnel, l'IFAS (Institut de formation d'aides-soignants du centre hospitalier de Laval) et l'URMA Mayenne (centre de formation professionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat) ont signé un partenariat le 7 juillet dernier. Désormais, grâce à leur expertise conjointe, il est possible de se former au métier d'aide-soignant par apprentissage en Mayenne. Actuellement, c'est la seule formation d'aide-soignant par apprentissage en Mayenne, de surcroît délivrée par des organismes publics. La première promotion

a fait sa rentrée le jeudi 2 septembre et accueille neuf apprenants, de 18 à 49 ans, venant d'horizons variés. À l'issue de la formation, les futurs aides-soignants auront acquis les connaissances théoriques et compétences du métier, validées par un diplôme d'État et posséderont une expérience significative en structures de santé (hôpitaux, services médico-sociaux, Ehpad, services de soins à domicile...). Ils pourront accéder directement à un emploi. Une nouvelle rentrée est prévue en janvier. Il est encore possible de s'inscrire.

i Marie Lemasson - Conseillère jeunes-adultes-entreprises
0243 498860



BTS maintenance des véhicules automobiles

L'URMA Mayenne propose désormais un cursus complet de formation en mécanicien automobile : le CAP, la mention complémentaire, le bac pro et, depuis septembre, le BTS. Il était important de pouvoir proposer aux apprentis de poursuivre leur parcours avec un BTS. L'URMA Mayenne est le seul centre de formation professionnelle à proposer ce BTS en Mayenne. Ainsi, on conserve les compétences en Mayenne, pour répondre aux besoins de nos garagistes. Au-delà des compétences techniques, le BTS forme des chefs d'ateliers capables de planifier le travail et d'assurer des activités complémentaires dans l'après-vente automobile.

La CMA des Pays de la Loire est certifiée Qualiopi, le référentiel national qualité des centres de formation, pour les quatre champs d'activité du référentiel : apprentissage, formation continue, bilan de compétences et VAE. Un gage de qualité de l'enseignement pour l'apprenti et son maître d'apprentissage !

→ ITS LEARNING donne aux apprenants un accès à distance aux espaces de travail des professeurs (cours et exercices), à une messagerie interne et à des sessions de formation en distanciel.

→ NETYPAREO permet le suivi administratif de la formation pour les apprenants, les maîtres d'apprentissage/entreprises et les professeurs/formateurs. Cette interface répond aux besoins d'information suivants : calendrier et planning de formation, actualités de l'URMA Mayenne, évaluations et bulletins, retards et absences, attestation d'inscription, visite d'entreprise.



◀ Grégory entouré de Pierre Lochain, son maître d'apprentissage, et Christelle Jaccot, son enseignante à l'URMA Mayenne.

Grégory Landais, apprenti et membre de l'équipe de France junior de coiffure

À tout juste 19 ans, Grégory Landais, apprenti en BP coiffure à l'URMA Mayenne, va intégrer l'équipe de France junior et vise les Championnats du monde de la coiffure en 2022.

Grégory est apprenti depuis cinq ans à l'URMA Mayenne : CAP, MC puis maintenant BP 2^e année. Cet adepte des concours a toujours voulu être coiffeur. « *Tout petit déjà j'aimais toucher des cheveux. Ceux de mes proches d'abord puis ceux de mes clients. Ma plus belle récompense c'est le sourire de mes clientes qui se sentent belles en sortant du salon.* » En plus de ses cours et de son travail au Salon de Pierre à Laval où il est apprenti depuis trois ans, Grégory s'entraîne avec entrain pour se préparer aux concours. Il y consacre des heures d'entraînement le soir et le lundi

quand il n'est pas au salon. Lors des déplacements, toute sa famille le suit et l'encourage avec fierté. Un investissement en temps et également financier pour ses parents. Une passion et une ténacité qui lui ont permis, en septembre dernier de gagner le Hair Artist Award lors du Mondial de la coiffure. Grâce à cette victoire, Grégory va intégrer l'équipe de France junior de coiffure avec laquelle il s'entraîne depuis quelques semaines, en vue du Championnat de France puis du Championnat européen et espère être qualifié pour le mondial de la coiffure en 2022.

Pierre Lochain, gérant du Salon de Pierre et maître d'apprentissage

« Au sein de mes deux établissements à Laval et à Mayenne, mes équipes et moi-même formons deux à trois apprentis par an. L'apprentissage est primordial pour former nos employés de demain. Si aujourd'hui le secteur de la coiffure rencontre des difficultés pour recruter des collaborateurs, il faut aussi que chaque chef d'entreprise prenne conscience que transmettre son savoir reste une priorité. L'alternance entre l'entreprise et l'école reste le meilleur moyen pour former nos futurs coiffeurs. On nous a transmis un savoir et nous nous devons de le transmettre à notre tour. »

Christelle Jaccot, enseignante en coiffure à l'URMA Mayenne

« Dès que j'ai vu Grégory, en 1^{re} année de CAP, je savais qu'il irait loin : il a de très bons bulletins scolaires, est appliqué et passionné. Sa victoire au Hair Artist Award est le reflet de son travail quotidien et de l'accompagnement hors pair de son maître d'apprentissage. Grégory a deux atouts majeurs pour réussir : la passion et le travail. En tant que professeur, on encourage nos jeunes à s'inscrire à des concours. Cela leur permet de se dépasser et de se confronter à d'autres apprentis. Il faut de la rigueur et de l'envie mais la récompense n'en est que plus belle. »



L'URMA MAYENNE PROPOSE UN PARCOURS COMPLET DE FORMATION EN COIFFURE :

le CAP, la mention complémentaire coupe-couleur, le BP et le BTS. Renseignements jeunes et entreprises : Marlène Bellier - 02 43 53 88 54
mbellier@artisanatpaysdelaloire.fr

Quand la santé devient affaire de bon goût!

Le 11 octobre dernier, quatre professionnels des métiers de bouche ont eu le bon goût d'allier saveurs originales et qualités nutritionnelles : condition sine qua non pour remporter le **PRIX GOÛT ET SANTÉ 2021** de MAAF Assurances! La finale s'est tenue chez Thierry Marx, le parrain du concours, au sein de son école de formation Cuisine Mode d'emploi(s), à Paris.



GRAND LAURÉAT 2021

▲ Le Vertu beauté.

RECETTE SUCRÉE

Keisuke Sato, chef pâtissier, Paris (75)

Officiant dans la pâtisserie réputée de Gilles Marchal, au pied de la butte Montmartre, ce Japonais a renversé le jury avec ce gâteau élégant et peu sucré, conçu en souvenir de ses premiers petits-déjeuners « à la française ». Une mousse de yaourt bio (qui renforce l'immunité intestinale), un granola croustillant et du sirop d'écrasable (pour la gourmandise), une compotée de fruits rouges cultivés en biodynamie (pour les vitamines), un sirop de fraise à la menthe (pour le peps)... Un seul regret : qu'il n'y en ait pas assez!



RECETTE À CONSERVER

Christophe Vauthier, chef de cuisine, Creuzier-le-Vieux (03)

Cette préparation, présentée comme une pâte à tartiner, s'accorde aussi bien aux mets sucrés (en fourrage d'un macaron) que salés (associée à un fromage de caractère). La légumineuse, pauvre en lipides, apporte ses protéines végétales, fibres, vitamines B et minéraux; la vanille et le whisky la gourmandise... et la promesse d'un mélange détonant!



▲ Une crème de lentille verte du Puy vanille whisky Hedgehog.



RECETTE À EMPORTER

Laurent Hébert, boulanger-pâtissier, Dinan (22)

Déjà récompensé en 2016 avec son « bun végétarien », Laurent Hébert a séduit le jury avec ce pain bio au levain, composé de graines de sarrasin torréfiées au beurre, d'une fondue de poireaux, de Saint-Jacques et fruits de mer et de gruyère râpé. Une tranche de pain qui fait office de repas complet et sain (produits frais et locaux, protéines, sucres lents...) à déguster facilement, chaud comme froid, en sortant de la boulangerie ou chez soi accompagnée d'une salade.

▼ Un pain façon galette aux poireaux et coquilles Saint-Jacques et fruits de mer bretons.



RECETTE SALÉE

François Guionie, producteur agricole, Curemonte (19)

Cet artisan producteur a diversifié l'exploitation agricole familiale (Lou Pé Dé Grill) en développant des spécialités à base de fleurs de pissenlit, reconnues pour leurs vertus diurétiques, bénéfiques pour le foie. Pour sublimer un émietté de truite locale, celles-ci ont été présentées sous quatre formes : un chutney, une gelée, des boutons acidulés et des pétales séchés.



▲ Une timbale de truite en quatorze fleurs de pissenlit.

Pour découvrir les participants et leur recette en détail : www.maaf.fr/fr/prix-gout-et-sante

PROTECTION DU CONJOINT COLLABORATEUR

Les concubins peuvent accéder à ce statut, par ailleurs désormais limité à cinq ans. Il faudra ensuite choisir entre conjoint salarié ou associé, afin de gagner en droits sociaux.

DROITS SOCIAUX PRÉSERVÉS

Le PLFSS propose de neutraliser les effets de la crise sanitaire. Les indemnités journalières seront calculées sans prendre en compte les revenus effectués durant la crise. Idem pour les droits à la retraite.

DES DROITS DÈS LE DÉBUT D'ACTIVITÉ

Le délai de 90 jours avant de déclarer son chiffre d'affaires et payer ses cotisations devrait être supprimé pour les micro-entrepreneurs. Ils bénéficieront de droits dès le début de leur activité.

LECTURE RAPIDE

PLFSS 2022 : les mesures qui vous concernent !

Actuellement à l'étude dans les chambres parlementaires, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2022 reprend d'ores et déjà plusieurs des mesures du Plan Indépendants, esquissé mi-septembre par le Président de la République. Protection du conjoint collaborateur, modulation des cotisations ou encore neutralisation des effets de la crise sanitaire sont ainsi au programme. *Laetitia Muller*

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2022, présenté en conseil des ministres le 6 octobre dernier, fait actuellement la navette entre Assemblée nationale et Sénat afin d'être définitivement adopté avant la fin de l'année. Si le texte comporte majoritairement des dispositions relatives au système de santé, plusieurs mesures concernent les artisans et les indépendants. Ainsi le projet de loi entérine plusieurs des annonces présentées lors du lancement du Plan Indépendants, le 16 septembre dernier, relatives à la protection sociale des indépendants. Il organise par ailleurs un regroupement de tous les prélèvements sociaux autour des Urssaf.

Amélioration de la protection sociale

Des mesures issues du Plan Indépendants prennent vie dans ce projet de loi. Le texte prévoit ainsi la **modernisation du statut de conjoint-collaborateur**. Ce dernier est dorénavant ouvert aux concubin(e)s des chefs d'entreprise. Par ailleurs, au sein des micro-entreprises, les

modalités de calcul des cotisations des conjoints-collaborateurs sont simplifiées. Il est également prévu que ce statut de conjoint, preuve de son caractère provisoire, soit limité à cinq ans dans une carrière. Au-delà, il faudra désormais choisir entre le statut de conjoint associé ou celui de salarié. Objectif: favoriser des modes d'exercice plus rémunérateurs qui engendrent davantage de droits sociaux.

Toujours dans un souci de simplification, et pour garantir des droits à la retraite équitables entre le chef d'entreprise et son conjoint collaborateur, seules trois assiettes fiscales (contre cinq actuellement) seront conservées.

S'agissant du **paiement et du recouvrement des cotisations sociales des indépendants**, trois améliorations sont notables. D'une part, le calcul des prélèvements sociaux va être contemporanéisé, traduire « modulé en temps réel ». L'indépendant paiera ses cotisations en fonction de ce qu'il a gagné sans décalage dans le temps. D'autre part, si le chef d'entreprise a sous-estimé



ses revenus de l'année en cours: fini la majoration légale, le projet de loi propose de la supprimer. Enfin, la délivrance des **attestations de vigilance** en début d'exercice sera simplifiée et, pour les micro-entrepreneurs, le délai de trois mois avant la première déclaration de chiffre d'affaires ou de recettes sera supprimé. Le recouvrement débutera en même temps que l'activité.

Neutralisation des effets de la crise sanitaire

Nombreux sont les indépendants victimes de fermetures administratives liées à la Covid, et donc plombés par des baisses importantes de revenus. Le projet de loi met en place plusieurs dispositifs visant à limiter les conséquences de cette crise.

Pour préserver les **droits à la retraite** des indépendants les plus impactés par la crise sanitaire, relevant des secteurs du tourisme, de l'événementiel, de la culture, du sport, de l'hôtellerie et de la restauration, ainsi que ceux des secteurs connexes, le texte prévoit de leur attribuer des trimestres de retraite en 2020 et 2021 sur la base des trimestres validés lors de leurs trois derniers exercices.

S'agissant des **indemnités journalières**, le projet de loi propose de retenir le montant de l'indemnité journalière le plus favorable après avoir comparé leur montant avec et sans les revenus de 2020.

Enfin, pour ceux qui reprennent une activité professionnelle indépendante, et dont les nouveaux droits sont nuls ou très faibles, ils pourront conserver leurs anciens droits et par là même bénéficier du montant des indemnités journalières antérieures.

Unification du recouvrement social

Les prélèvements sociaux seront recouverts à compter de 2022 par les seules Urssaf. Le chef d'entreprise artisanale aura un **interlocuteur unique** tant pour ses déclarations que pour le paiement de ses contributions. Concernant le transfert du recouvrement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arrco aux Urssaf, il devrait s'effectuer au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2022 initialement prévu.

Le texte n'est pour le moment qu'au stade de projet. Même si l'Assemblée nationale et le Sénat l'étudient tour à tour et débattent, il faudra attendre sa publication, sans doute avant la fin de l'année, pour connaître l'étendue des avancées définitives.

SOLIDARITÉ

La loi autonomie enterrée et remplacée par des « mesures » dans le PLFSS

Pourtant promise d'ici la fin du quinquennat à de nombreuses reprises, la loi « grand âge et autonomie » a été définitivement enterrée par le Gouvernement le 8 septembre dernier. Elle a été remplacée par une « réforme du grand âge et de l'autonomie », contenue dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2022.

Pas de bouleversements en vue, au programme, simplement un tarif plancher fixé pour les services d'aide à domicile, la complémentaire santé solidaire ou encore un accroissement des moyens pour les personnes en situation de handicap.

Loin de l'ambitieuse loi annoncée, le PLFSS propose de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, tout en souhaitant une transformation du modèle de l'Ehpad de demain.

À noter également: l'accroissement des moyens pour les personnes en situation de handicap avec 143 M€ de dépenses nouvelles fléchés vers l'installation de solutions d'accueil et d'accompagnement.

Le texte comporte en outre un volet dédié au financement de la cinquième branche de la Sécurité sociale créée en 2020. Baptisée « autonomie », elle vise à assurer une égalité de traitement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap partout sur le territoire, en toute transparence financière.

Force est de constater que le texte est loin de la grande loi promise par l'exécutif dans ce PLFSS qui prévoit également, principe de réalité oblige, 14,8 milliards pour la pandémie liée à la Covid (contre 18,3 en 2021).

L'Urssaf, nouvel acteur de l'alternance et de la formation

À partir du 1^{er} janvier 2022, l'Urssaf collectera à la place des opérateurs de compétences (Opco) les contributions formation et la taxe d'apprentissage. Pour accompagner les chefs d'entreprise, l'organisme a mis en ligne sur son site Internet un outil pour guider les employeurs, il sera mis à jour en fonction des évolutions réglementaires. Le site comporte également un espace d'informations pratiques (calendrier des collectes, changements à venir, rôle des différents acteurs, etc.). Les versements volontaires de formation continueront d'être collectés par les Opco.

www.urssaf.fr



Document unique : essentiel mais parfois oublié

Créé par une loi de 2001, le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) oblige un employeur à réaliser un inventaire de tous les risques qui existent, ou peuvent exister, en matière de santé-sécurité au sein de son entreprise. Contraignante ou pas, la démarche est essentielle tant en matière de prévention – d'autant plus en cette période de crise sanitaire – qu'au vu de l'amende encourue en cas d'omission. *Laetitia Muller*

Une obligation pour tous

Le DUERP n'est pas réservé aux grandes entreprises et devient obligatoire dès l'embauche de son premier salarié¹. En pratique, il rassemble toutes les informations relatives à l'identification et à l'évaluation des risques auxquels sont exposés les salariés. Le chef d'entreprise est ainsi tenu de rédiger un plan d'action pour stopper ou réduire les risques physiques ou psychosociaux (stress...) qu'il a identifiés. Pour le moment, la réglementation n'impose pas de forme particulière, si ce n'est une unicité du support.

Ce document doit être tenu à jour a minima annuellement. Parmi les objectifs : prévenir les arrêts maladie, concilier qualité du travail et qualité de vie ou encore améliorer les matériels et l'organisation. À l'ère de la Covid, son actualisation est nécessaire : analyse des situations de travail pouvant générer la transmission du virus, adaptation du fonctionnement de la structure...

Une évolution récente

Le DUERP s'est étoffé à la faveur de la loi pour renforcer la prévention en santé au travail du 2 août dernier. Afin de garantir la conservation des données, toutes les entreprises devront déposer, à partir du 1^{er} juillet 2024, leur document unique sur un portail numérique dédié. Le texte impose également à l'employeur de conserver

les versions antérieures de son DUERP durant quatre ans². En outre, l'outil doit dorénavant être tenu à la disposition « des travailleurs, des anciens travailleurs ainsi que de toute personne ou instance pouvant justifier d'un intérêt à y avoir accès » selon la loi. Ainsi, même après le terme de leur collaboration, d'anciens salariés, intérimaires compris, pourront solliciter la consultation de ce document.

Les risques encourus

Le chef d'entreprise qui omet de rédiger ou d'actualiser son DUERP s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € (le double en cas de récidive). Il engage en outre sa responsabilité pénale en cas d'accident. Souvent négligé ou sommairement rédigé, le document unique est pourtant un élément central de la santé-sécurité au sein des entreprises, même des plus petites.

1. Article R 4121-1 du Code du travail.

2. Article L 4121-3-1 du Code du travail.

MANQUE DE TEMPS ? DE COMPRÉHENSION ?

Des accompagnements sont possibles via les subventions « Prévention TPE » de l'Assurance-maladie, l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) ou encore en se rapprochant de votre CMA ou d'une agence Cerfrance.

PILOTAGE DE L'ENTREPRISE. Tout dirigeant a besoin de connaître son seuil de rentabilité. Cet indicateur est la pierre angulaire du pilotage de l'entreprise. En effet, comment mesurer l'efficacité de ce pilotage si l'on ne sait pas quel est l'objectif à atteindre ?

Decryptage de Serge Thomas, conseiller d'entreprise pour Cerfrance

SEUIL DE RENTABILITÉ : l'indicateur indispensable !



1. DÉFINIR SON SEUIL DE RENTABILITÉ

La première étape consiste à identifier les charges à couvrir et à les répartir en fonction de leur nature. De ce point de vue, il existe **deux grandes catégories de charges** : les charges dites variables et les charges fixes.

→ Comme leur nom l'indique, les **charges variables** fluctuent en fonction du volume d'activité. Pour un artisan, ces charges correspondent aux matières premières engagées pour la réalisation des prestations. Pour un commerçant, il s'agit des achats de marchandises destinées à la revente. L'identification de cette catégorie de charges permettra de **calculer le taux de marge de l'entreprise** nécessaire à la définition de seuil de rentabilité.

→ De leur côté, les charges fixes ne sont pas ou peu influencées par le volume d'activité. Figurent dans cette catégorie les **charges courantes** telles que les loyers, les assurances, les frais de publicité... À cela s'ajoutent les **rémunérations** des salariés et dirigeants (salaires, cotisations sociales), les **impôts et taxes** acquittés par l'entreprise (Contribution économique territoriale...) ou encore les charges en lien avec les **investissements passés** (amortissement et frais financiers).

2. PASSER DE L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE AU SEUIL DE RENTABILITÉ

Faire la somme de ces charges permet de déterminer un objectif de chiffre d'affaires à réaliser pour **atteindre l'équilibre économique**. Toutefois, se limiter à cette approche est insuffisant dans la mesure où, à ce stade du calcul, l'entreprise ne perd pas d'argent... mais elle n'en gagne pas non plus. La recherche de l'équilibre ne peut pas être une fin en soi ; l'entreprise doit **se doter d'un matelas de sécurité** qui lui permettra de faire face à un coup dur, de consolider sa trésorerie ou tout simplement d'améliorer sa capacité d'autofinancement. C'est pourquoi la détermination du seuil de rentabilité doit également intégrer un **objectif de bénéfice**. Dès lors, les besoins à couvrir correspondent à l'addition suivante : charges variables + charges fixes + bénéfice.

3. UNE BASE DE RÉFLEXION POUR CONFORTER L'ENTREPRISE

Le seuil de rentabilité permet de définir un **niveau de chiffre d'affaires à atteindre**. Mais, attention, ce chiffre ne doit pas rester virtuel, il doit être réalisable au regard des moyens dont disposent l'entreprise et sa clientèle. Si ce n'est pas le cas, le dirigeant devra s'interroger sur le niveau de ses charges, son positionnement commercial, l'organisation du travail... Autant de questions salutaires pour le devenir de l'entreprise ! Dernière recommandation, cet indicateur doit être régulièrement actualisé pour tenir compte de l'évolution de l'entreprise, de l'apparition de charges nouvelles, d'investissements... Cela permet du même coup de valider la capacité de l'entreprise à faire un **chiffre d'affaires suffisant** pour couvrir ses charges.

LES CONSEILLERS CERFRANCE sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches partout en France (700 agences) : www.cerfrance.fr

CERFRANCE


www.capeb.fr
www.umgo.ffbatiment.fr


Thierry Toffoli,
président de l'Union
nationale artisanale (UNA)
maçonnerie-carrelage
à la Capeb

« Nous sommes
concernés par la hausse
de prix des fournitures
mais la main-d'œuvre
constitue la plus
grosse part
de nos tarifs. »



Christophe Possémé,
président de l'Union
de la maçonnerie et du gros
œuvre (UMGO), au sein
de la FFB

« La valorisation
de nos métiers
passe aussi par
les WorldSkills
(finale nationale
en janvier 2022) et
le concours MOF. »

MAÇONS

DES FONDATIONS POUR DURER

En mal de main-d'œuvre, les maçons s'investissent dans la reconquête des vocations et s'attachent à préserver la richesse des territoires, donc les ressources de la planète. Mais subissent parfois le décalage entre théorie et pratique... *Sophie de Courtivron*

« **N**ous travaillons à 80% en direct avec nos clients. La France est l'un des rares pays au monde où cela fonctionne encore, pose Thierry Toffoli, président des maçons-carreleurs à la Capeb. Nous sommes très attachés aux territoires et, quand on parle rénovation, chaque département a ses spécificités. » Un patrimoine et une richesse en manque de mains.

UNE CAMPAGNE INSPIRANTE

« Nous avons besoin de gens qui ont envie de travailler », poursuit Thierry Toffoli. Dans les CFA, l'élan des jeunes semble avoir repris. « Nous remplissons les sessions en apprentissage, notamment grâce aux aides gouvernementales, motivantes pour les artisans, observe Christophe Possémé, président de l'Union de la maçonnerie et du gros œuvre (UMGO), au sein de la FFB. Mais cela ne suffit pas et nous subissons aujourd'hui les conséquences de la baisse d'entrée des jeunes en CFA d'il y a dix ans. » Pour susciter les vocations, la Profession a lancé une grande campagne, très bien relayée, qui durera jusqu'à la fin de l'année!

ÉCOLOGIE: MOTIVÉS MAIS... DÉPENDANTS

Si la Profession s'engage, elle se retrouve parfois devant... un mur. « Il nous faut des véhicules (3,5 T, poids lourds...) qui puissent répondre aux restrictions de circulation avec l'autonomie et le poids dont nous avons besoin », explique Thierry Toffoli. Or ils existent peu, voire pas. « On attend de voir ce qui va sortir, les fabricants ne savent stratégiquement pas vers quelle énergie aller », ajoute Christophe Possémé; « les ZFE² vont devenir un problème. » La RE 2020³ s'appliquera au 1^{er} janvier 2022; les annonces (et ajustements) ont fait bouger les industriels quant à l'innovation et à la baisse de leur bilan carbone. « En un an, la filière minérale a fait des progrès (béton bas carbone, etc.). Je reste très positif quant aux seuils à atteindre (en 2022, 2025...) », pointe Christophe Possémé. La responsabilité élargie des producteurs (REP) s'appliquera aussi au 1^{er} janvier prochain. « Nous ne connaissons pas encore le montant de l'éco-contribution qui sera prélevée sur les achats de matériaux neufs. Nous ne pouvons pas l'intégrer à nos devis », déplore-t-il. Peu confortable dans le contexte actuel...

1. « Fiers d'être maçons » (www.fiersdetremacons.fr). 2. Zones à faibles émissions mobilité, pour lutter contre la pollution de l'air. 3. La réglementation environnementale RE 2020 fixe les exigences de performance énergétique et environnementale des constructions neuves.

26 000

maçons sont
recherchés par les
entreprises du secteur.

Source : Enquête « Besoins en main-d'œuvre 2021 » de Pôle emploi.

47

millions de bâtiments en France. Tous les ans,
près d'1 million changent de main et entre
300 et 400 000 logements neufs sont construits.

Sources : Estimation Thierry Toffoli ; Notaires de France ; SDES, Sit@del2, estimations à fin mai 2021.

24 %

seulement des besoins
en recrutement sont
satisfaits en 2020.

Source : Dossier de presse
« Fiers d'être maçons ».

CRÉMIERS-FROMAGERS

MÉTIER À PART ENTIÈRE

Portée par une image positive et de nouveaux modes de consommation, la crèmerie-fromagerie attire les clients sensibles au conseil et à la notion de proximité. Lié à l'Artisanat depuis six ans, le métier se professionnalise et affiche un beau dynamisme, comme l'expliquent Claude Maret, président de la Fédération des fromagers de France (FFF), et un couple MOF.

Isabelle Flayeux



Claude Maret,
président de la Fédération
des fromagers
de France (FFF)

« Notre profession a su se relever, évoluer et ainsi répondre aux attentes sociétales et économiques de notre monde. »

Les chiffres sont éloquentes : 3 240 entreprises, contre 1 800 en 2010, fréquentées régulièrement par 30 % des consommateurs, 12 500 emplois, 985 M€ de chiffre d'affaires*. La bonne santé de l'activité de crémier-fromager, entrée dans l'artisanat en 2015, repose sur différents facteurs. « Avec le temps, le métier a évolué vers les préparations. Nous avons suivi les tendances et développé un savoir-faire pour répondre aux attentes des clients. Être reconnue à l'Artisanat était une progression logique pour la profession et nous a permis de mettre en place un CAP fromager en 2017, explique Claude Maret, président de la FFF. Environ 500 alternants sont formés chaque année, nous travaillons à en attirer davantage. Il est impératif de passer par une formation, c'est un vrai métier ! En neuf mois, le CQP (Certificat de qualification professionnelle) débouche sur un titre de vendeur-conseil en crèmerie-fromagerie. » Le message est d'importance, quand on sait que plus de la moitié des dirigeants ont opéré une reconversion professionnelle. « Ce sont des personnes avec de bonnes situations qui, à un moment, se posent la question de donner un sens à leur vie. Leur arrivée évite aussi des fermetures de magasin, 25 % de nos chefs d'entreprise ayant plus de 55 ans. »

UN MÉTIER EN LIEN AVEC SON ÉPOQUE

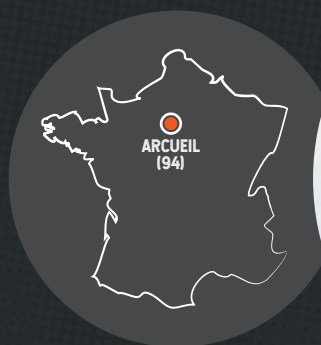
Fleuron de la profession, seul couple MOF (Meilleurs Ouvriers de France), Christelle et Cyrille Lorho (*photo ci-dessous*) sont à la tête d'un groupe de 30 salariés. Pour eux, la réussite passe par la formation : « Si nous avons un conseil à donner, c'est de se former. On ne fait pas que vendre du fromage ». Dans le secteur depuis 32 ans, les époux Lorho se réjouissent de la professionnalisation du métier et confient l'importance des concours, « une remise en question constante qui contribue à moderniser la filière ». Après avoir acheté la plus vieille institution de Strasbourg en 1998, devenue Maison Lorho, ils développent des activités d'affinage et d'export puis de marché, et ouvrent une seconde boutique au Shopping Promenade de Mundolsheim, un concept novateur. Pour limiter les frais de gestion et être plus réactifs sur le Web, ils viennent de créer une nouvelle société, en association avec leur webmaster. « Il faut allier le virtuel et le physique. Nous avons trois sites Internet, trois pages Facebook et deux comptes Instagram. Digital food system propose des sites et du community management aux professionnels des métiers de bouche. »

* Chiffres tirés du Panorama économique des crèmeries-fromageries de détail 2021, FFF, ISM.



www.fromagersdefrance.com

www.maison-lorho.fr



« Déplacer une tête de rhinocéros grandeur nature, découvrir un buste de la Vénus de Milo perdu depuis dix ans... Le quotidien dans notre atelier est toujours surprenant ! »

REPAIRE AUX MILLE VISAGES

ATELIER LORENZI – MOULAGE D'ART

Cabinet de curiosités, réserve cachée du Louvre ou immersion concrète dans l'Histoire de l'art ? Visiter l'Atelier Lorenzi vaut assurément le détour ! Depuis 1871, cette vénérable entreprise pratique la reproduction statuaire et veille précieusement sur la plus grande collection de moules d'Europe. Son directeur, Éric Nadeau, nous ouvre ses portes...

Julie Clesienne

PETITE ET GRANDE HISTOIRE

La fondation de l'atelier en 1871 ne doit rien au hasard, mais tout à l'Histoire. « Michel Lorenzi a ouvert juste après la répression de la Commune de Paris. Les façades et bâtiments publics avaient été ravagés ; la Bourgeoisie avait trinqué ! Collectionner des pièces d'art fut en quelque sorte leur revanche, leur façon d'asseoir leur richesse et leur culture », retrace Éric Nadeau. Une aubaine pour la famille Lorenzi, fraîchement débarquée de la région de Lucques (Italie), reconnue pour son travail de la pierre et du marbre. « Dans leurs bagages, ils avaient des moules qui dataient de la fin du XVIII^e siècle, que nous possédons toujours. »



OLIEASHLEY

HASARD ET CONTRARIÉTÉS

Le flambeau est passé entre les mains de toutes les générations Lorenzi, jusqu'à atterrir dans celles d'Éric Nadeau, client occasionnel de l'atelier, en 2018. « J'étais architecte-paysagiste, spécialisé dans l'aménagement des parcs d'attractions. Je venais de leur passer une commande de 1 500 balustres pour le manoir hanté de Disneyland ! » De hasards en contrariétés (crise des Gilets jaunes, grèves contre la réforme des retraites...), ses associés se couchent, lui rachète l'ensemble. « J'ai confiance en l'avenir de cette entreprise, j'en suis même un peu amoureux ! C'est une perle, un endroit immensément particulier. »



© ATELIER LORENZI

UN RODIN DANS SON SALON ?

Ce savoir-faire nécessite des connaissances pointues, tant en Histoire de l'art qu'en technique. *« Plus la reproduction est bien faite, moins on passe de temps en retouches. C'est ainsi que le rapport qualité prix est avantageux. »* Pas besoin d'être un riche héritier pour orner son salon d'un Rodin ou d'un Michel-Ange, donc ! Huit personnes œuvrent ici dont une nouvelle chargée de collection, *« notre historienne de l'art maison, qui répertorie les 1 600 références qui constituent notre fonds »*, ou encore un apprenti *« qui travaille à la réduction de pièces architecturales grâce à une imprimante 3D »*. Une façon d'inscrire l'atelier dans son temps...



© JULIE BLIN / EDITORIAL ALBA SCULPTURA



© OLLIE ASHLEY

▲ Réalisation du projet *Ours blanc* de François Pompon.

TRADITION ET INNOVATION

Loin d'être démodée, la reproduction statuaire attire une large clientèle composée de collectionneurs, galeries d'art ou musées, d'artistes *« qui veulent conserver la copie d'un original »*, de communes (bustes de Marianne, statue de personnalité historique pour une place...). Maniant techniques anciennes (moule à pièce et en gélatine) ou moderne (en silicone), 1 000 pièces sont façonnées dans les locaux val-de-marnais chaque année, en plâtre ou en résine. *« Désormais, nous menons aussi des recherches pour innover, aller vers la résine biosourcée. Nous faisons aussi en sorte d'enrichir constamment notre fonds, de proposer des créations originales... »*

PAS FIGÉ DANS SON TEMPS

Si l'Atelier Lorenzi jouit déjà d'une belle notoriété, Éric Nadeau ne manque pas d'ambitions pour développer son activité. *« Étoffer l'équipe et dépasser la crise sanitaire ont accaparé toute mon énergie de jeune repreneur. Je veux désormais me concentrer sur la communication, en participant à des Salons, des expositions dans des lieux insolites..., et surtout sur l'export. »* Pour l'heure, cet espace *« très romantique et hors du temps »* sert régulièrement de décor à des shootings de mode ou à des tournages de films. Une façon de donner à voir cet atelier qui ambitionne de ne pas rester figé dans son époque, contrairement aux personnages qui l'habitent...

www.atelierlorenzi.com +

DATES CLÉS

1871

Création de l'atelier rue Racine dans le 6^e, à Paris, et d'une boutique, qui a survécu jusqu'en 2006.

1944

Acquisition des locaux actuels, d'une superficie de 630 m², à Arcueil (94).

1976

Introduction des matières synthétiques dans les créations, comme la résine composite.

2018

Reprise de l'entreprise par le Canadien Éric Nadeau, client de l'atelier depuis 1998.

2021

Participation au Salon international du patrimoine culturel, au Carrousel du Louvre, sur le stand de la CMA Île-de-France.



EN ROUTE POUR LA LIBERTÉ

Pour changer de mode de vie ou tout simplement par envie, des artisans troquent leur lieu de travail traditionnel contre un véhicule aménagé spécialement pour leur activité. Tous s'accordent à dire que cette façon d'exercer leur métier favorise les contacts avec la clientèle et que, malgré certaines contraintes, la mobilité est synonyme de liberté. *Isabelle Flayeux*



ANALYSER AVANT DE SE LANCER

La mobilité suppose un aménagement spécifique, propre à chaque métier, à étudier en amont. Le choix du véhicule est également essentiel, tout comme la capacité d'adaptation. **JONATHAN HÉRITIER** a créé une ligne 220 volts pour remplacer le 12 volts de son camping-car et garantir un accueil sécurisé à ses clients. Si l'artisan coiffe à l'extérieur aux beaux jours, il redoute la neige et le gel qui rendent difficiles l'accès à certains villages. Quand les voitures passent entre son camion en stationnement et la prise, **MARIE-CHARLOTTE GLAVIEUX** rencontre des difficultés pour se raccorder en électricité et brancher le TPE, un pistolet à colle ou son téléphone. Véhicule autonome bridé à 90 km/h, la Roulange de **JEAN-CHRISTOPHE DONNEGER** se conduit avec un permis C1, du fait du poids de ses équipements.

JONATHAN HÉRITIER - COIFFEUR

HAIR BUS, DU CAMPING-CAR AU SALON DE COIFFURE

Tout le confort d'un salon de coiffure dans un camping-car. C'est la promesse de Jonathan Héritier qui propose ses services à bord de son Hair Bus. Coiffeur polyvalent durant vingt ans dans les plus grandes maisons, il quitte son poste de manager en 2018 pour s'installer... autrement. « J'avais envie de nouveauté et d'apporter un service à la population vieillissante, très présente en Auvergne. L'idée du salon sur roues m'est venue en regardant les camions banques, j'ai transposé le concept à mon métier. » Épaulé par sa CMA, Jonathan Héritier se lance dans une étude de marché et contacte les maires des villages de plus de 150 habitants dans un rayon de 40 km autour de Fontannes (43). « Une fois les accords obtenus, j'ai acheté un véhicule d'occasion que j'ai aménagé avec des amis. Bac à shampooing, fauteuil, toilettes, climatisation, coin d'attente, tout y est. Le plus compliqué a été l'aménagement technique. » Depuis fin 2019, l'artisan assure toutes les prestations, comme dans un salon classique. « Finalement, je coiffe toutes les tranches d'âge et toutes les professions. Mes horaires sont malléables et je me rends en fin de journée au domicile de ceux qui ne peuvent pas venir jusqu'à moi. » Hair Bus dynamise les villages dans lesquels il stationne selon un planning glissant sur quatre semaines. « J'ai une grande liberté au niveau des horaires et beaucoup de projets en tête. »

 HAIR-BUS

MARIE-CHARLOTTE GLAVIEUX - FLEURISTE

URBAN FLOWER, FLEURISTE NOMADE

Si la première mise en circulation du *flower truck* date de 2017, Marie-Charlotte Glavieux est au volant de sa boutique de fleurs mobile depuis mai 2021. *« Diplômée en design, je me suis ensuite spécialisée dans l'art floral. J'ai travaillé deux ans chez un fleuriste traditionnel à Lille avant de partir en Chine où j'ai pu associer mes deux parcours d'études. La fleuriste qui avait lancé Urban Flower m'a proposé de continuer l'aventure à mon retour en France. J'ai été séduite par la liberté de pouvoir travailler comme je l'entends. »* Marie-Charlotte Glavieux s'installe gratuitement, à jours fixes, sur les parkings de plusieurs commerces et loue un emplacement auprès d'une enseigne alimentaire. *« L'idéal est de proposer des rendez-vous réguliers. C'est compliqué de réussir à se faire connaître et de fidéliser la clientèle sans avoir une boutique ayant pignon sur rue. Je demanderai peut-être une carte de commerçant ambulancier pour faire les marchés. »* Aménagé par un professionnel, le camion dispose d'un étal à deux niveaux qui accueille bouquets, couronnes et plantes, d'un point d'eau et d'une prise. *« Il a fallu que j'apprenne à manœuvrer au début, et à m'organiser. Si le flower truck mesure six mètres, l'espace de travail intérieur restreint m'oblige à faire mes créations dans un atelier. Il faut s'habituer à vendre dans un petit endroit mais cela évite les stocks inutiles. »*



urbanflower.fr - f @urbanflowertruck

OLGA KHOKHLOVA

JEAN-CHRISTOPHE DONNEGER - BOULANGER

LA ROULANGE, UN RÊVE DEVENU RÉALITÉ

Depuis fin 2019, Jean-Christophe Donneger parcourt les routes avec son épouse Christelle pour vendre sa production. *« Boulanger trente ans en boutique, j'avais envie de redynamiser les petits villages. L'idée de mettre un four dans un camion me trottait dans la tête depuis des années, je ne trouvais pas la solution. »* Au hasard d'une recherche Internet, il tombe sur le premier véhicule autonome équipé d'un four à granulés de bois mis au point par un ancien boulanger. Le coup de cœur est immédiat. *« J'ai été séduit par le côté nomade et la polyvalence du camion. Je choisis les équipements et j'adapte mon activité à la demande. »* Loin de la routine, le couple d'Eure-et-Loir s'installe lors d'événements et fait les marchés toutes les semaines. *« Au-delà de la liberté, le contact direct avec les clients n'a pas de prix. Le métier est davantage mis en avant qu'en boutique, l'esprit n'est pas le même. »* Les jours de

marché, le réveil sonne à 4 heures. Si son fils Alexy prépare la pâtisserie et pétrit les pâtes la veille, Jean-Christophe Donneger les divise et les façonne dans le camion. *« Je suis capable de cuire 1500 pièces sur une journée: pains spéciaux, brioches, viennoiseries et baguettes en continu, élaborées avec des blés locaux. »* Son épouse installe les tables au pied de la Roulange et remplit les huit mètres linéaires pour une présentation comme en boutique.



f La-Roulange

DR

SOPHIE CLUZEL - SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DES PERSONNES HANDICAPÉES

« EMBAUCHE: LES EMPLOYEURS DOIVENT PASSER DE L'OBLIGATION À L'ENVIE »

Aides à l'embauche, accompagnement des employeurs, implication des CFA..., Sophie Cluzel compte bien inciter les entreprises à passer des préjugés et de l'obligation de quota à l'envie de s'impliquer et d'embaucher des personnes en situation de handicap. Les artisans ont toute leur place dans son ambition... *Propos recueillis par Julie Clesienne*

IL Y A EN FRANCE 480 000 DEMANDEURS D'EMPLOI HANDICAPÉS SUR PLUS DE 2,5 MILLIONS DE PERSONNES EN ÂGE DE TRAVAILLER. QU'EST-CE QUE CELA DIT DE LA POLITIQUE QUE VOUS MENEZ ?

Ces chiffres sont en baisse. Une constante depuis 2020 (-3,8%) alors que, durant la même période, les autres publics enregistraient une augmentation... Cela prouve que les personnes handicapées n'ont pas été la variable d'ajustement pendant cette crise sanitaire. Dans les TPE, 80 000 personnes en situation de handicap sont déjà intégrées dans les effectifs alors qu'elles ne sont pas soumises à l'obligation de quota de 6 % ! C'est un gisement d'emplois réel.

DANS LE CADRE DE FRANCE RELANCE, L'AIDE À L'EMBAUCHE DES PERSONNES HANDICAPÉES A ÉTÉ PROLONGÉE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2021. POUVEZ-VOUS NOUS EN RAPPELER LE PRINCIPE ? Cette aide est sans limite d'âge, ce qui est très intéressant !

Elle s'élève à 4 000 € pour toute signature d'un CDD de plus de trois mois ou d'un CDI. Elle porte ses fruits puisqu'elle représente déjà 20 000 contrats dont 65 % en CDI... et 80 % dans des TPE-PME ! Cela prouve que ce coup de pouce financier répond à la problématique des plus petites entreprises. Nous avons calibré l'aide pour 30 000 contrats. J'appelle vraiment les artisans à s'en saisir d'ici au 31 décembre.

EN PARALLÈLE, LES AIDES À L'EMBAUCHE D'UN APPRENTI ONT ÉTÉ RECONDUITES JUSQU'EN JUIN 2022 ...

Cette aide de 5 000 € pour l'embauche d'un apprenti mineur et 8 000 € pour un majeur concerne également les personnes en situation de handicap, là aussi sans limite d'âge. Rappelons que 80 % des handicaps s'acquièrent au cours de la vie. L'apprentissage peut être l'occasion d'une reconversion professionnelle, ce qui est très intéressant pour les employeurs puisque ces personnes ont déjà un socle de compétences et une expérience professionnelle. En y ajoutant les aides de l'Agefiph*, le salaire d'un apprenti en situation

de handicap est actuellement entièrement pris en charge ! Dans chaque CFA se trouve aussi un référent handicap qui peut renseigner les chefs d'entreprise sur les adaptations éventuelles à apporter dans son atelier, les modes de fonctionnement à prévoir...

HORMIS CES AIDES, COMMENT INCITER LES TPE, NOTAMMENT LES ARTISANS, À EMBAUCHER CETTE CATÉGORIE DE TRAVAILLEURS ?

Il faut passer rapidement de l'obligation à l'envie ! Les situations de handicap sont extrêmement variées. Il faut en finir avec les préjugés du genre : « *Moi, dans mon boulot, ce n'est pas possible* ». Nous avons, en ce sens, mis en place un réseau d'experts des situations de handicap qui pratiquent du « job coaching » et accompagnent gratuitement les employeurs. Je veux que les chefs d'entreprise restent dans leur fonction de manager, de responsable d'équipe, mais qu'ils soient soutenus car, bien accompagné, nul n'est inemployable !

* Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Retrouvez cette interview dans son intégralité sur www.lemondedesartisans.fr +

CHANGER LES MENTALITÉS

Du 15 au 21 novembre 2021 se tient la **25^e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH)**, organisée par Ladapt, l'Agefiph et le FIPHFP. L'occasion de s'interroger sur les dispositifs déployés pour faciliter l'insertion professionnelle des personnes handicapées et d'échanger des bonnes pratiques. La 6^e édition du DuoDay sera incluse dans cette semaine spéciale, le jeudi 18 novembre. Son principe ? Une entreprise, une collectivité ou une association accueille, durant une journée, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire.

i Pour déposer votre candidature: www.duoday.fr
Plus d'infos: www.semaine-emploi-handicap.com





Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





LE CRÉDIT MUTUEL PROTÈGE VOS LOCAUX DES CAMBRIOLAGES ET DES AGRESSIONS AVEC HOMIRIS PRO.

Crédit  Mutuel



Homiris, un service opéré par EPS - SAS au capital de 1.000.000 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG - Correspondance abonnés : 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 LILLE CEDEX 9 - RCS Strasbourg n° 338 780 513. Code APE 80.20Z - N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.
Caisse Fédérale du Crédit Mutuel MABN, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS LAVAL - 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09.